



RAPPORT ANNUEL

2018

TRANSFORMER

UN LEADER MONDIAL

Deuxième producteur mondial de manganèse à haute teneur, Comilog exploite depuis 1962 un gisement situé à Moanda, au Gabon, représentant 25 % des réserves mondiales de minerai riche.

Filiale du groupe Eramet qui est présent sur toute la chaîne de valeur du manganèse, COMILOG bénéficie des synergies du groupe minier et métallurgique, et de l'implication de ses 2000 collaborateurs, dont 98 % sont gabonais. Après l'extraction, les activités de traitement et d'enrichissement s'effectuent au sein des installations du Complexe Industriel de Moanda (CIM). Le minerai est transformé dans le Complexe Métallurgique de Moanda (CMM) depuis 2015. Après chargement, il est acheminé vers le port d'Owendo, proche de Libreville, par le réseau ferré du Transgabonais dont le concessionnaire, Setrag, est une filiale de Comilog.



COMILOG
AU GABON

25%

DES RÉSERVES
MONDIALES
DE MINERAI



DEUXIÈME
PRODUCTEUR
MONDIAL DE
MANGANÈSE
À HAUTE TENEUR

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	2
GOUVERNANCE	4
CHIFFRES CLÉS 2018	6
TOUR D'HORIZON 2018	8
RENOUVELER NOTRE PERFORMANCE	10
CONSOLIDER NOS OBJECTIFS	13
Optimiser nos méthodes de management	14
Pérenniser notre culture sécurité	16
Déployer notre stratégie digitale	18
COMILOG 2020, vers la mine du 21^e siècle	22
RENOUVELER NOTRE ENGAGEMENT SOCIÉTAL	26
BILAN FINANCIER	28



LA CRÉATION DE VALEUR EST LE MOTEUR DE NOTRE TRANSFORMATION



Léod-Paul Batolo
Administrateur-Directeur Général

En tant qu'Administrateur Directeur Général, quelle est votre vision pour COMILOG ?

COMILOG a pour ambition de devenir le leader mondial du manganèse. Pour cela, il faut construire des fondamentaux en travaillant en toute sécurité, en respectant l'environnement, en alliant les meilleures approches économiques tout en étant en harmonie avec les communautés au sein desquelles nous sommes installés.

De nouveaux records ont été réalisés cette année, comment analysez-vous ces performances ?

En 2018, nous avons battu nos records de production, que ce soit en termes d'extraction, de transport ou d'embarquement. Ceci nous a permis d'enregistrer de bons résultats financiers. Mais ces derniers ont été possibles grâce au marché du manganèse dont les prix de vente élevés nous ont été favorables. Aujourd'hui, il faut arriver à maintenir et à accélérer cette croissance. Cela passe non seulement par le renouvellement et la fiabilisation de nos équipements, mais aussi par la formation

du personnel aux outils d'excellence opérationnelle. Le management est la clé de la réussite.

2018 est une année de « transformations » pour COMILOG, pouvez-vous nous parler de ces évolutions ?

2018 n'est que le début de notre transformation qui est multiple. Elle est tout d'abord managériale : il faut changer l'homme, faire en sorte qu'il soit meilleur, avec des outils plus performants et une agilité qui lui permette de faire face à toutes les difficultés inhérentes à notre métier. Cette mutation est ensuite industrielle avec, pour colonne vertébrale, la réalisation du projet COMILOG 2020. Ce dernier a pour objet la construction de la mine d'Okouma pour suppléer puis remplacer le plateau de Bangombé que nous exploitons déjà depuis plus de 50 ans. Cette transformation est enfin numérique.

**NOUS ALLONS CONTINUER À
DÉVELOPPER ET À RENFORCER
NOS OUTILS DE PRODUCTION.**





LA MINE DU 21^e SIÈCLE DOIT AVOIR UNE LECTURE
MULTIDIMENSIONNELLE OÙ LES OBLIGATIONS,
LES CONTRAINTES ET LES DÉFIS SONT RÉALISÉS AVEC
LA MÊME ÉNERGIE ET LA MÊME ENVIE DE RÉUSSIR.

La mine du 21^e siècle sera réalisée grâce aux nouvelles technologies pour gagner en qualité et en efficacité. Ce qui nécessitera de former les talents. Il faut noter que ces mutations impliquent une évolution induite de nos approches sécuritaires, sociétales et environnementales. La mine du 21^e siècle que nous construisons doit avoir cette lecture multidimensionnelle où les obligations, les contraintes et les défis sont réalisés avec la même énergie et la même envie de réussir.

Quels sont vos objectifs à court terme ?

La compétition est mondiale et les concurrents évoluent vite. COMILOG représente environ 15 %

du marché et notre ambition est de maintenir sinon d'améliorer ce résultat. Nous avons amorcé, depuis novembre 2018, une politique d'augmentation rapide de notre production de manganèse grâce à la technologie du criblage à sec qui nous permettra de réaliser 10 % de production supplémentaire en 2019, en attendant la construction de la grande laverie d'Okouma. L'amélioration de la sécurité et de notre empreinte environnementale constituera également un point d'ancrage. Enfin, nous allons continuer à développer le Complexe Métallurgique de Moanda (CMM) en renforçant toujours plus nos outils de production.

PORTRAIT D'UNE ÉQUIPE

L'équipe dirigeante de Comilog se définit par une diversité des profils et une complémentarité des compétences à même d'insuffler auprès des équipes opérationnelles une stratégie d'amélioration continue de ses performances et de soutenir un plan de croissance rentable, en accord avec les valeurs du groupe et conformément à son engagement pour un environnement respecté et une relation responsable et citoyenne avec l'ensemble des parties prenantes.

COMITÉ DE DIRECTION

Léod-Paul BATOLO

Administrateur-Directeur Général

Laure GUILLOT

Secrétaire Général

Antonio Carlos MARIA

Directeur des Opérations

Odette DACKAM

Directeur juridique

André MASSARD

Directeur des Relations Publiques
et de la RSE

Axel FOUTY

Directeur des Ressources Humaines
et de la Santé au Travail

Christophe MINGUY

Directeur de la Mine

Jean Telesphore Ella ZÉ

Directeur Ferroviaire et des
Installations Portuaires

Roger MBA

Directeur du Complexe Industriel
de Moanda

Thierry BLANCHET

Directeur des Achats et
des Approvisionnements

Renaud LAGACHE

Directeur Administratif et Financier

Johan CARETTE

Directeur du Projet Comilog 2020

Marc LEFÈBVRE

Directeur du Complexe Métallurgique
de Moanda

Comité de Direction au 1^{er} Janvier 2019, consécutivement à la nomination de M. Batolo au poste d'ADG COMILOG.



Nomination de Martial-Rufin MOUSSAVOU, Président du Conseil d'Administration (PCA)

Le 23 avril 2018, le Conseil d'Administration a nommé à sa tête (présidence) Martial-Rufin Moussavou qui succède à Alain Ditona Moussavou.

Ingénieur géophysicien de formation et haut cadre de l'administration gabonaise, Martial- Rufin Moussavou a occupé le poste de Directeur Général Adjoint du ministère des Hydrocarbures avant d'être nommé ministre des Mines et de l'Industrie. En 2017, il a intégré la Société Équatoriale des Mines (SEM) en tant que Président du Conseil d'Administration.

Son expérience et sa vision analytique des défis et besoins de l'industrie minière au Gabon sont un atout au développement de la stratégie de transformation opérée par Comilog.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président

Marcial-Rufin Moussavou

Administrateurs

Christel BORIES

Kléber SILVA

Thomas DEVEDJIAN

Léod-Paul BATOLO

Michel CARNEC

Cyrille DUVAL

Bruno FAOUR

Roger OWONO MBA

Serge MICKOTO

Ismaël ONDIAS-SOUNA

Commissaires aux comptes

Ernest & Young Audit

Jean-Roch Varon

COMITÉ D'AUDIT

Président

Thomas DEVEDJIAN

Membres

Serge MICKOTO

Kléber SILVA

COMITÉ DES RÉMUNÉRATIONS

Président

Martial-Rufin MOUSSAVOU

Membres

Michel CARNEC

Kléber SILVA

6Mt

EXTRAITES

4,3Mt

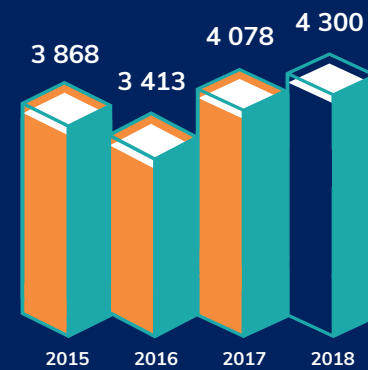
PRODUCTION EN VOLUME
DE MINÉRAI DE Mn
(HORS CMM)

4,2Mt

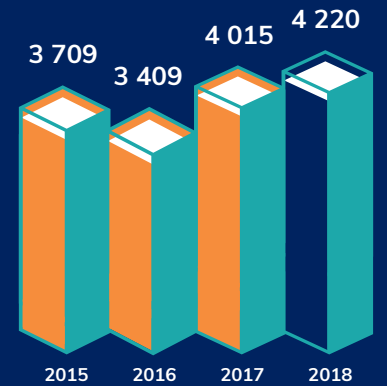
EMBARQUÉES

4,06Mt

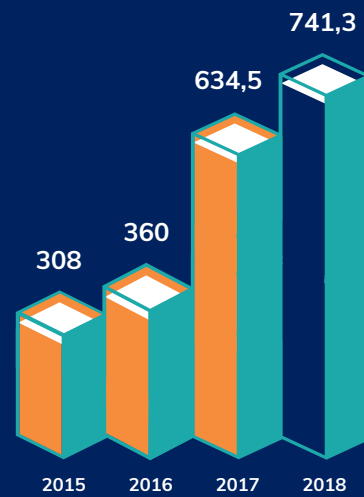
TRANSPORTÉES



PRODUCTION EN VOLUMES
DE MINÉRAI DE MANGANÈSE
COMILOG
en milliers de tonnes

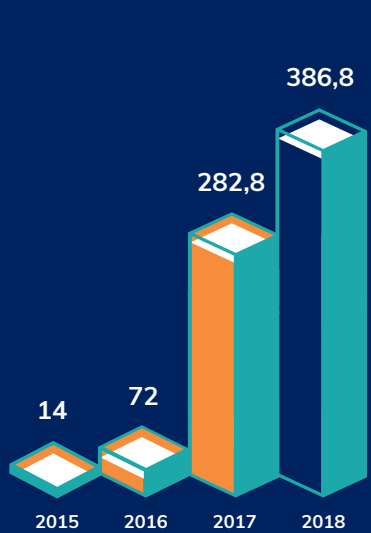


VENTES EN VOLUMES
D'ALLIAGES DE MANGANÈSE
COMILOG
en milliers de tonnes

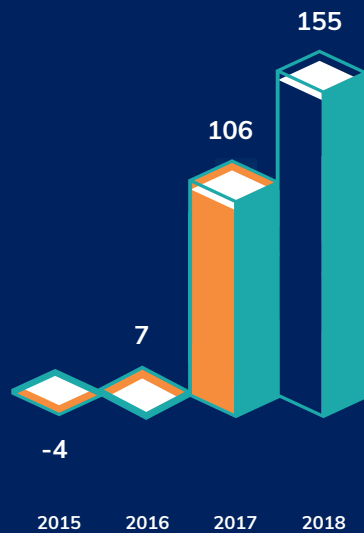


CHIFFRE D'AFFAIRES CIF
en milliards de XAF

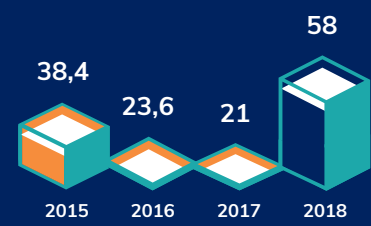
+17%



RÉSULTAT D'EXPLOITATION
COMILOG
en milliards de XAF



RÉSULTAT NET COMILOG
en milliards de XAF



INVESTISSEMENTS
INDUSTRIELS COMILOG
en milliards de XAF

PRODUCTION CMM

EMM: 9005 T
SiMn: 43400 T

SÉCURITÉ

TF1: $0,5 \leq 1$
TF2: $2,4 \leq 3,1$

TOUR D'HORIZON 2018



CÉRÉMONIE DE REMISE DES DIPLÔMES DE LA 1^{re} PROMOTION DE L'ÉCOLE DES MINES ET DE LA MÉTALLURGIE DE MOANDA (E3MG)



COMILOG SE DOTE DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS DE PRODUCTION



ÉTABLISSEMENT SUPÉRIEUR DE HAUT NIVEAU FRUIT D'UN PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ, L'ÉCOLE DES MINES ET DE LA MÉTALLURGIE DE MOANDA (E3MG) A CÉLÉBRÉ LE SAMEDI 21 AVRIL 2018 LA REMISE DES DIPLÔMES DES LAURÉATS DE SA PREMIÈRE PROMOTION, en présence du Président de la République gabonaise, Son Excellence Ali Bongo Ondimba, du Premier ministre Emmanuel Issoze Ngondet et de Christel Bories, PDG du groupe Eramet. Treize diplômés du cycle Licence professionnelle ont signé un contrat avec COMILOG et deux lauréats du cycle Ingénieur sont en Contrat d'Apprentissage Jeunesse (CAJ) au sein de l'entreprise.

Le 14 décembre 2018, transportant à son bord 2 cribles mobiles Sandvik de 32 tonnes, l'avion-cargo Antonov 124-100 s'est posé pour la première fois de l'histoire sur le tarmac de l'aéroport de Mvengue, à Franceville. La technologie dite du criblage permet de traiter le minerai « induré ». Jusqu'alors non exploité par manque d'outil de production adapté, ce minerai spécifique sera exploité sur une période de 10 ans, contribuant ainsi à la réalisation du planning d'augmentation de production.





MADAME CHRISTEL BORIES, PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE D'ERAMET, EN VISITE AU GABON DU 3 AU 5 AVRIL 2018



Au cours d'une visite complète de l'ensemble des sites de production de COMILOG à Moanda, Madame Bories a pu constater l'état d'avancement du projet COMILOG 2020. Elle a également félicité l'ensemble des équipes pour le résultat record de production de 4 Mt atteint en 2017. À l'occasion de cette visite, Madame Bories a présenté le concept du groupe baptisé Neways (nouvelles méthodes) visant l'excellence managériale et opérationnelle à tous les niveaux de l'organisation.



NOMINATION DE MONSIEUR LÉOD-PAUL BATOLO AU POSTE D'ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le 5 décembre 2018, le Conseil d'Administration de COMILOG a investi M. Léod-Paul Batolo en tant que nouvel Administrateur Directeur Général. Ingénieur de l'École Polytechnique de Masuku et Docteur en énergétique et mécanique des fluides, Monsieur Batolo rejoint COMILOG en 1997 et occupe de nombreux postes à responsabilité au sein du groupe ERAMET à l'international. Il intègre l'équipe dirigeante de Comilog en 2011 au poste de Directeur du Complexe Industriel de Moanda (CIM) qu'il occupe jusqu'en 2016, date à laquelle il est nommé Adjoint du Directeur Général.



CONSULTATIONS PUBLIQUES DE L'EIES DE COMILOG 2020

DES ÉTUDES D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (EIES) ONT ÉTÉ RÉALISÉES DANS LE CADRE DU PROJET COMILOG 2020. DEUX CONSULTATIONS PUBLIQUES ONT EU LIEU LES 11 ET 12 FÉVRIER 2018 CONCERNANT LA CONSTRUCTION DE LA MINE D'OKOUMA ET DU CONVOYEUR DE 7 KM PERMETTANT DE RELIER LE SITE À LA FUTURE LAVERIE. DANS LA CONTINUITÉ DE SON ENGAGEMENT POUR LA PRISE EN COMPTE ET LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT ET EN ACCORD AVEC LES POPULATIONS, COMILOG S'EST ENGAGÉ À DÉLIMITER DES ZONES PRÉSERVÉES DE CULTURE ET DE CHASSE.



RENOUVELLEMENT DE LA CERTIFICATION ISO 14001: 2015

COMILOG A OBTENU LE RENOUVELLEMENT DE SA CERTIFICATION ISO 14001 VERSION 2015 APRÈS UN AUDIT DE 3 JOURS RÉALISÉ EN OCTOBRE 2018 PAR LE CABINET VERITAS. CETTE CERTIFICATION COUVRE TOUS LES SITES DE L'ENTREPRISE À L'EXCEPTION DU COMPLEXE MÉTALLURGIQUE DE MOANDA (CMM). LA CERTIFICATION ISO 14001 EST UN RÉFÉRENTIEL INTERNATIONAL REPOSANT SUR LE PRINCIPE D'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE. VALABLE JUSQU'EN 2021, SON RENOUVELLEMENT S'INSCRIT DANS L'ENGAGEMENT RESPONSABLE DE COMILOG.

RENOUVELER NOTRE PERFORMANCE



AVEC UNE EXTRACTION À PLUS DE 6 MT, UNE PRODUCTION À 4,3 MT POUR UN EMBARQUEMENT À 4,2 MT, 2018 DEVIENT L'ANNÉE DE TOUS LES RECORDS.



Pour répondre à la demande toujours plus exigeante d'un marché du manganèse en pleine croissance, COMILOG a su se réinventer pour réaliser en 2018 un nouveau record de 4,3 Mt de minerai produit et de 4,2 Mt de minerai embarqué. Cette évolution est le fruit d'une

stratégie qui repose sur une croissance interne mêlant investissements, innovations et optimisation permanente de ses procédures ainsi que sur des opérations de croissance externe permettant l'élargissement de son offre et la montée en compétence de ses collaborateurs.



CONSOLIDER NOS OBJECTIFS

Afin d'optimiser son profil de croissance et d'assurer une création de valeur à long terme, COMILOG a consolidé ses objectifs orientés vers une transformation technologique, managériale et opérationnelle. Portée par une démarche d'amélioration continue, cette stratégie lui permettra d'accompagner durablement sa restructuration industrielle d'envergure définie par le projet COMILOG 2020.

OPTIMISER NOS MÉTHODES DE MANAGEMENT

PÉRENNISER NOTRE CULTURE SÉCURITÉ

DÉPLOYER NOTRE STRATÉGIE DIGITALE

NOTRE TRANSFORMATION EST MANAGÉRIALE,
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE ET IMPLIQUE
UNE ÉVOLUTION DE NOS APPROCHES
SÉCURITAIRES, SOCIÉTALES
ET ENVIRONNEMENTALES.

Léod-Paul Batolo
Administrateur-Directeur Général



OPTIMISER NOS MÉTHODES DE MANAGEMENT

Pour répondre aux exigences toujours plus contraignantes de la concurrence mondiale, COMILOG s'est dotée en 2018 d'un service « Excellence opérationnelle » afin d'améliorer durablement les pratiques managériales.



Pour faire face à la volatilité des marchés et aux impératifs de compétitivité, COMILOG est entré dans une course à l'innovation impliquant une série de transformations. Pour être efficaces et pérennes, celles-ci doivent être encadrées par des méthodes de management internationalement reconnues et adaptées de manière optimale aux besoins de l'entreprise.

Portées par Mme Christel Bories, Présidente d'ERAMET, ces nouvelles approches d'excellence opérationnelle, alliées au concept Neways (nouvelles méthodes), permettront à COMILOG d'améliorer de manière continue ses performances et son agilité tout en garantissant la sécurité de ses équipes comme la qualité de ses produits et la maîtrise de son empreinte environnementale.



73%

DES PROJETS D'EXCELLENCE
OPÉRATIONNELLE DÉMARRÉS
DEPUIS NOVEMBRE 2018



Encadrement supérieur du CIM



SAFI, INGÉNIEUR FIABILITÉ

LE RELATIONNEL EST UNE QUALITÉ INDISPENSABLE POUR SAFI. ELLE COLLABORE AU QUOTIDIEN AVEC LES RESPONSABLES MÉTHODES DES DIFFÉRENTES DIRECTIONS. SUIVI DE LA BONNE MARCHE DES ÉQUIPEMENTS,

REPÉRAGE DES PANNES ET MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS CORRECTIVES QUI EN DÉCOULENT, SON RÔLE EST PRIMORDIAL POUR CONSERVER UN NIVEAU DE PRODUCTIVITÉ OPTIMAL.

CRÉATION D'UN SERVICE EXCELLENCE OPÉRATIONNELLE

Un service Excellence opérationnelle a été créé en 2018 afin d'accompagner la mise en œuvre du programme Neways d'ERAMET par l'application de bonnes pratiques de classe mondiale. Son équipe pluridisciplinaire accompagnera chaque Direction de l'entreprise pour la résolution de problèmes et la gestion de projet de performance.

UNE STRATÉGIE MANAGÉRIALE REPENSÉE

En décembre 2018, après un diagnostic général d'un mois sous la forme de visites de sites et d'entretiens individuels avec les différents organes de direction, la feuille de route 2019 du service Excellence opérationnelle a été validée. Elle contient 26 propositions de projets impactant toutes les directions supports et opérationnelles de l'entreprise. La stratégie de management de COMILOG développe trois axes principaux : gérer et soutenir les projets en lien avec les objectifs stratégiques ; accompagner le développement de la culture d'excellence opérationnelle par la formation, le coaching et la promotion ; maintenir et vulgariser les standards par l'obtention et la pérennisation de certifications qualité. Le but est d'atteindre, en toute sécurité, les objectifs de performance fixés avec la qualité requise, au juste coût et dans le respect des délais.

LES OBJECTIFS 2019

L'année 2019 sera axée sur la création de valeur, le développement du leadership et la formation à la résolution de problèmes. Dans cette optique, des projets dit « quick wins » (réalisables en 120 jours) seront sélectionnés et mis en œuvre dès le premier semestre. La création d'une « war room » (poste de commandement) facilitera le suivi et le pilotage des projets avec le comité de direction de COMILOG.



DES FORMATIONS LEAN SIX SIGMA DISPENSÉES À TOUS

DES FORMATIONS CERTIFIANTES LEAN SIX SIGMA VISANT À AMÉLIORER LA QUALITÉ DES PROCESSUS DE PRODUCTION ET À OPTIMISER LA CRÉATION DE VALEUR, SERONT DISPENSÉES DÈS LE 2^e TRIMESTRE 2019. CES FORMATIONS DE 3 À 6 MOIS REPOSENT SUR UNE MÉTHODE D'OPTIMISATION DES RÉSULTATS ORGANISÉE EN 5 PHASES : DÉFINITION DES BESOINS, ÉVALUATION ET ANALYSE DES PERFORMANCES, DÉVELOPPEMENT DE SOLUTIONS D'AMÉLIORATION MESURABLES ET PILOTAGE DE SOLUTIONS ADAPTÉES ASSORTIES D'UN PLAN DE SURVEILLANCE.

PÉRENNISER NOTRE CULTURE SÉCURITÉ

La progression sensible des résultats en matière de sécurité au sein des équipes opérationnelles de COMILOG démontre l'efficacité des actions menées et la portée d'une culture sécurité pérenne.



En 2018, les objectifs de sécurité fixés concernant les agents COMILOG ont été atteints. Les indicateurs montrent une tendance à la baisse des accidents sur l'exercice : 2 accidents avec arrêt et 7 accidents sans arrêt ont été recensés sur l'ensemble des sites. Le taux de fréquence des accidents avec et sans arrêt a baissé de 0,2 points, passant de 2,6 en 2017 à 2,4 en 2018. Cependant, ce constat ne s'applique pas à la sous-traitance pour laquelle les taux de fréquence des accidents restent importants. En 2019 Pour inverser cette tendance, COMILOG, tout en continuant à optimiser sa politique sécurité en interne, élargira ses mesures à l'ensemble de ses partenaires. En 2018, la progression continue vers l'objectif « zéro accident » a permis d'identifier des axes d'amélioration et de penser de nouveaux dispositifs. Mis en œuvre en 2019, ces derniers s'appliqueront non seulement aux agents Comilog, mais aussi aux sous-traitants, et cibleront principalement la formation et l'anticipation des risques.

À l'heure de l'avènement de la mine du 21^e siècle, le défi est d'autant plus important. Une stratégie globale optimisée impliquant individuellement salariés de l'entreprise et opérateurs extérieurs doit garantir des comportements et un environnement de travail sécurisés, tout en maintenant les objectifs de production au sein d'une industrie à hauts risques.

LES MESURES D'EXTENSION À LA SOUS-TRAITANCE

Le renforcement des politiques de sécurité impliquera l'instauration d'un régime de rigueur. La distinction entre taux d'accident sans arrêt (TF1) et taux d'accident avec et sans arrêt (TF2) sera abandonnée. Le TF2 deviendra l'unique indicateur de fréquence utilisé et concernera tant les opérateurs COMILOG que ses partenaires, avec un taux-cible ambitieux fixé à 3,6. Sur site, les 14 exigences essentielles portant sur les procédures « sécurité » et les plans d'action spécifiques correspondants poursuivront leur application entamée en 2016. Le taux d'exigences essentielles déployées est passé de 35,7 % en 2017 à 65 % en 2018, avec pour objectif la mise en œuvre de l'ensemble des exigences d'ici à fin 2020. Dans la même logique, COMILOG a entamé un processus de révision du cahier des charges auquel ses sous-traitants devront répondre pour postuler aux appels d'offres. Appliquable dès 2019, cette réforme permettra de renforcer la maîtrise

EN 2019, L'AXE D'AMÉLIORATION OBLIGATOIRE SERA D'AMENER L'ENSEMBLE DE LA SOUS-TRAITANCE À UN NIVEAU D'EXIGENCE INTERNATIONAL.



Norbert MARIE, Chef de service Sécurité



↘ 0,2

BAISSE DU TAUX DE
FRÉQUENCE D'ACCIDENTS
AVEC ET SANS ARRÊT
EN 2018

opérationnelle sur le terrain. Parallèlement, l'utilisation systématique de la pyramide de Bird sera appliquée. Outil de remontée et de formalisation de l'ensemble des actes et des situations dangereuses détectées sur site, son utilisation sera obligatoire pour tous les agents, sous-traitance comprise. Chaque danger identifié sera répertorié, analysé et inséré dans la pyramide afin de mettre en place un plan d'action sécurité mis à jour automatiquement.

LA RÉFORME DE LA FORMATION SÉCURITÉ

L'organisation globale de la formation sécurité a été repensée. Des formations spécifiques aux métiers et aux risques deviendront obligatoires pour tous les nouveaux entrants. Cette exigence sera également appliquée aux agents déjà en service en cas de changement des équipements, d'absences prolongées, ou en cas d'erreur sécurité avérée. En parallèle, un système de compagnonnage permettra aux nouveaux employés d'être accompagnés d'un senior jusqu'à complète autonomie afin de les sensibiliser aux risques de manière pérenne. Animé par des intervenants du service HSE (hygiène, sécurité et environnement) et des agents opérationnels, un training center interne permettra de former le personnel à l'appréhension et la gestion



Goulotte pantalon 53G02 en gare

efficace des risques de sécurité liés à leur métier. Cette structure élaborera une stratégie de formation à long terme parfaitement adaptée, en automatisant les réponses aux besoins récurrents de formation et en apportant des solutions rapides et calibrées aux besoins ponctuels.

LE RENFORCEMENT DE LA PRÉSENCE SUR LE TERRAIN

L'amélioration du leadership sécurité nécessite une implication quotidienne du management et de l'ensemble des équipes opérationnelles. La présence sur le terrain des chefs d'équipes par le biais de visites ou d'inspections sécurité à l'aide de check-lists permettant l'anticipation des risques reste donc primordiale.

DÉPLOYER NOTRE STRATÉGIE DIGITALE

L'avènement d'Internet a donné naissance à la 4^e révolution industrielle où les cybersystèmes et l'intelligence artificielle ont mené à « l'Internet des objets » et au « juste-à-temps ». Dans un contexte économique concurrentiel, ces nouvelles technologies sont devenues des outils essentiels au suivi et à l'optimisation de la productivité des industries minières.



OMILOG a amorcé sa transformation numérique par la mise en place d'une stratégie digitale intégrée.

Déployée par une équipe dédiée directement rattachée à la Direction Générale, elle initiera les mutations technologiques nécessaires à l'application de techniques et procédés numériques innovants, parfaitement adaptés aux enjeux de production liés à l'industrie minière et au contexte géographique.

Le passage de la mine traditionnelle à la mine connectée mènera à l'automatisation de certaines missions et à la digitalisation d'un grand nombre de processus. Il redéfinit l'ensemble des métiers de la mine et nécessite une anticipation et un accompagnement de l'ensemble des équipes.

MUTATIONS TECHNOLOGIQUES

Grâce au raccordement à la fibre optique, COMILOG procède depuis 2018 à la conversion technologique de ses outils. Des drones topographiques semi-autonomes issus des hautes technologies de détection seront mis en service en 2019 et permettront de réaliser les relevés des stocks en temps réel sur le terrain. En automatisant la collecte de l'information avec une



19 INITIATIVES DIGITALES

DÉPLOYÉES SUR L'ENSEMBLE DE LA CHAÎNE DE PRODUCTION D'ICI À 2020

précision de 2 cm en moyenne, ces drones constituent une évolution majeure, un gain de productivité et une réduction des risques par rapport aux méthodes GPS traditionnelles qui nécessitent la monopolisation de plusieurs opérateurs sur site.

AVANCÉES TECHNIQUES

La création d'un centre intégré des opérations anticipera sur les différents enjeux de la production. Grâce à des applications numériques dédiées, ce centre permettra de réaliser un suivi en temps réel de chaque étape du processus de production, d'organiser une maintenance proactive et prédictive, et d'établir des statistiques afin d'optimiser la productivité. MAVAGHA est la première application numérique POC (Proof Of Concept) créée en 2017 par COMILOG. Elle



Bande transporteuse des fines de manganèse au départ de la laverie pour la gare

permet une traçabilité numérique en temps réel du chargement et départ des trains depuis la gare de Moanda jusqu'à Owendo. Sa phase d'industrialisation débutera en 2019.

ÉVOLUTION DU CAPITAL HUMAIN

La création, l'évolution, voire la suppression de certains postes sont à envisager. Dans ce cadre, COMILOG a mis en place un processus de gestion prévisionnelle des compétences afin d'accompagner ses équipes dans sa mutation numérique. Des formations seront organisées, renouvelées et ajustées au fur et à mesure de l'avancement de cette transformation. En parallèle, à travers un système d'information, les ressources humaines impulseront une diffusion plus complète et spontanée des évolutions de l'organisation au sein de l'entreprise.

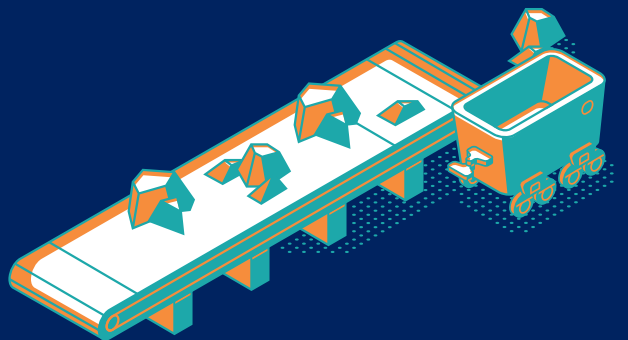
LES STARTUPS GABONAISES ACCOMPAGNENT COMILOG VERS LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DES MÉTIERS DE LA MINE

LE 13 OCTOBRE 2018, COMILOG S'EST ASSOCIÉ AU CAFÉ NUMÉRIQUE DE LIBREVILLE POUR UNE CONFÉRENCE-DÉBAT DÉDIÉE AU DIGITAL SUR LE THÈME DE : « LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DES MÉTIERS DE LA MINE AU GABON ». CETTE ÉDITION A PERMIS LA CRÉATION D'UNE PLATEFORME D'INCUBATION. EFFECTIVE DÈS LE MOIS D'AVRIL 2019, CELLE-CI OFFRIRA LA POSSIBILITÉ AUX STARTUPS GABONAISES DE S'INFORMER DES APPELS D'OFFRES EN COURS ET D'Y RÉPONDRE. LES ENTREPRISES RETENUES SERONT RÉUNIES À MOANDA POUR UN « HACKATHON » AFIN D'ÉLABORER EN 72 HEURES DES SOLUTIONS DIGITALES RÉPONDANT AUX DIFFÉRENTES PROBLÉMATIQUES SOUMISES PAR COMILOG.

VERS LA MINE 4.0

LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE
PERMETTRA DE CONSTRUIRE
LA MINE CONNECTÉE

Jeff NGOUELE, responsable Transformation Numérique

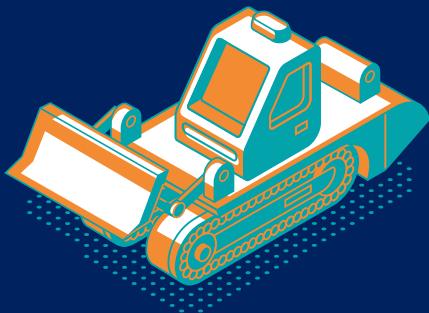


PRÉPARATION



PILOTAGE LAVERIE

Déploiement d'un serveur de pilotage
en temps réel des données de production.



EXTRACTION



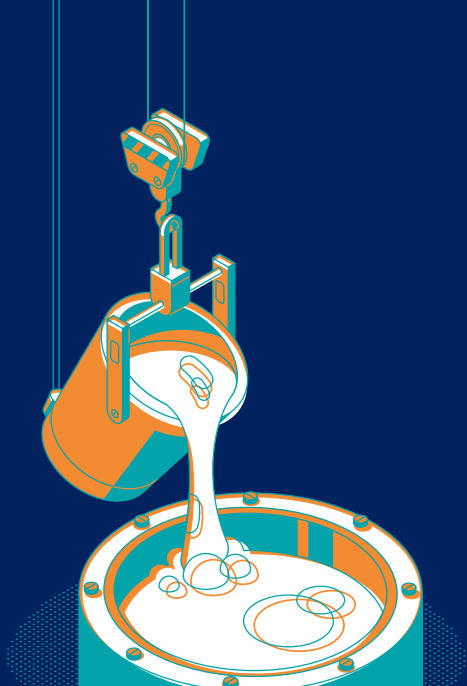
DRONES TOPOGRAPHIQUES

Relevé terrain des stocks en temps réel
pour un gain de productivité et une
meilleure sécurité des agents.



FMS (FLEET MANAGEMENT SYSTEM)

Suivi de la flotte minière par optimisation de la
planification des déplacements pour une hausse
des capacités de transport de minerai.



TRANSFORMATION



STATION 4.0

Station connectée pour une gestion en temps réel des consommations de carburant et de lubrifiants.



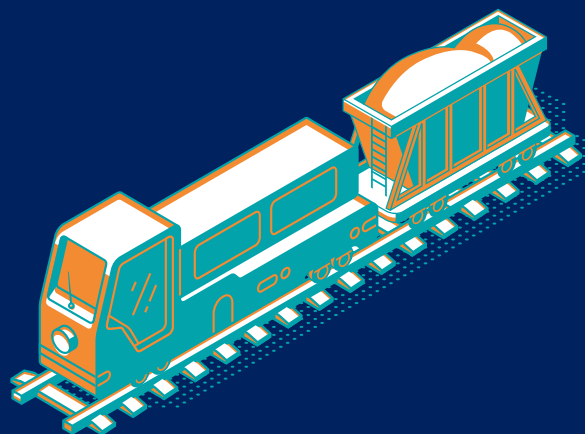
AUTOMATISATION PROCESS EMM

Identifier, fiabiliser et systématiser les optimums de production des batchs de l'unité d'électrolyse.



LIMS (LABORATORY INFORMATION MANAGEMENT SYSTEM)

Système d'information LIMS pour le laboratoire du Centre de Métallurgie de Moanda afin de fiabiliser les analyses et consolider les données.

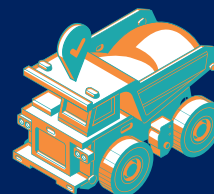


TRANSPORT



MAVAGHA

Suivi en temps réel du chargement des trains depuis le lieu de production jusqu'au lieu de livraison (Port d'Owendo).



ANTICOLLISION

Installation de capteurs anticollision sur les engins de parc pour une amélioration de la sécurité et la baisse du nombre d'accidents avec et sans arrêt.

COMILOG 2020

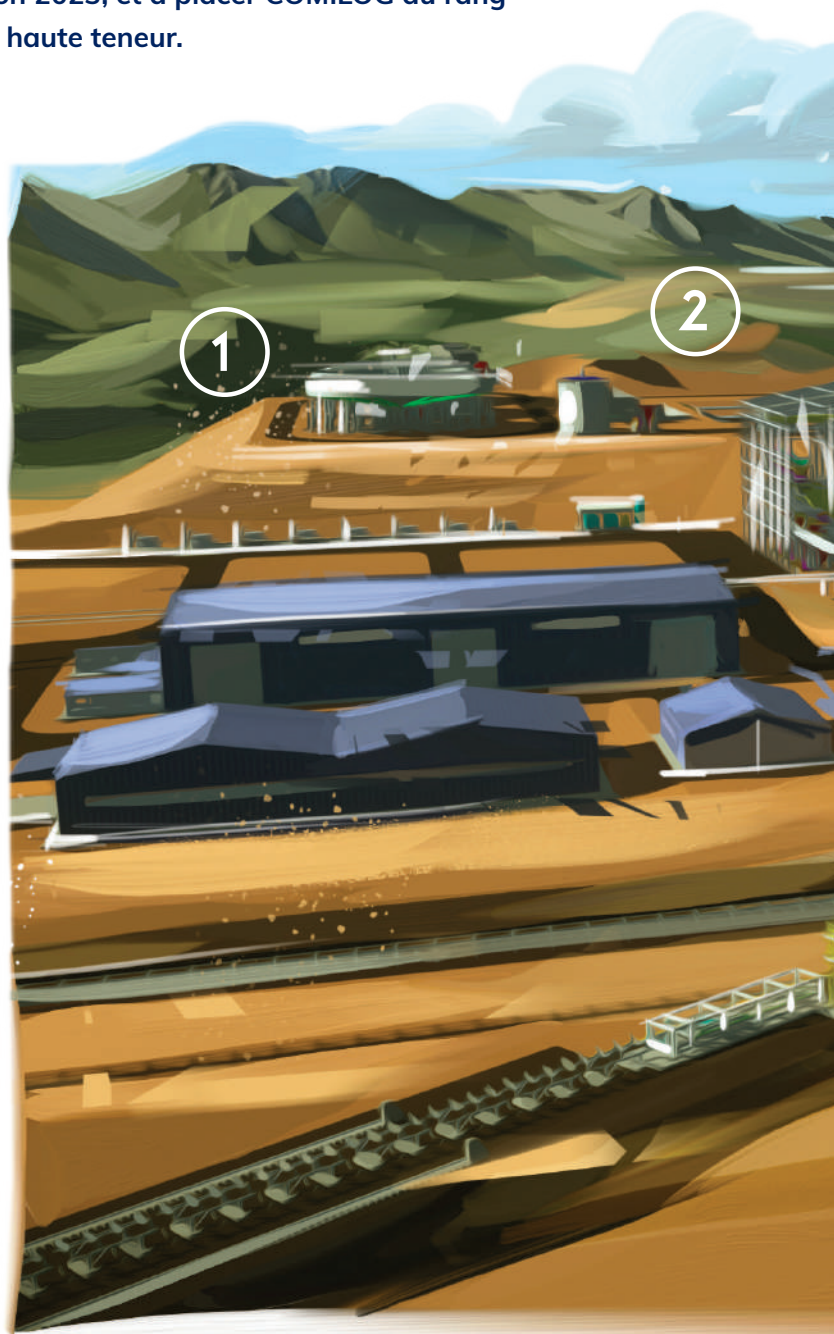
Le projet COMILOG 2020 constitue l'axe stratégique majeur du développement de Comilog. Il vise à accroître la production minière, en passant de 4,5 millions de tonnes de production annuelle actuelle à 7 millions de tonnes à l'horizon 2023, et à placer COMILOG au rang de premier producteur mondial de manganèse à haute teneur.

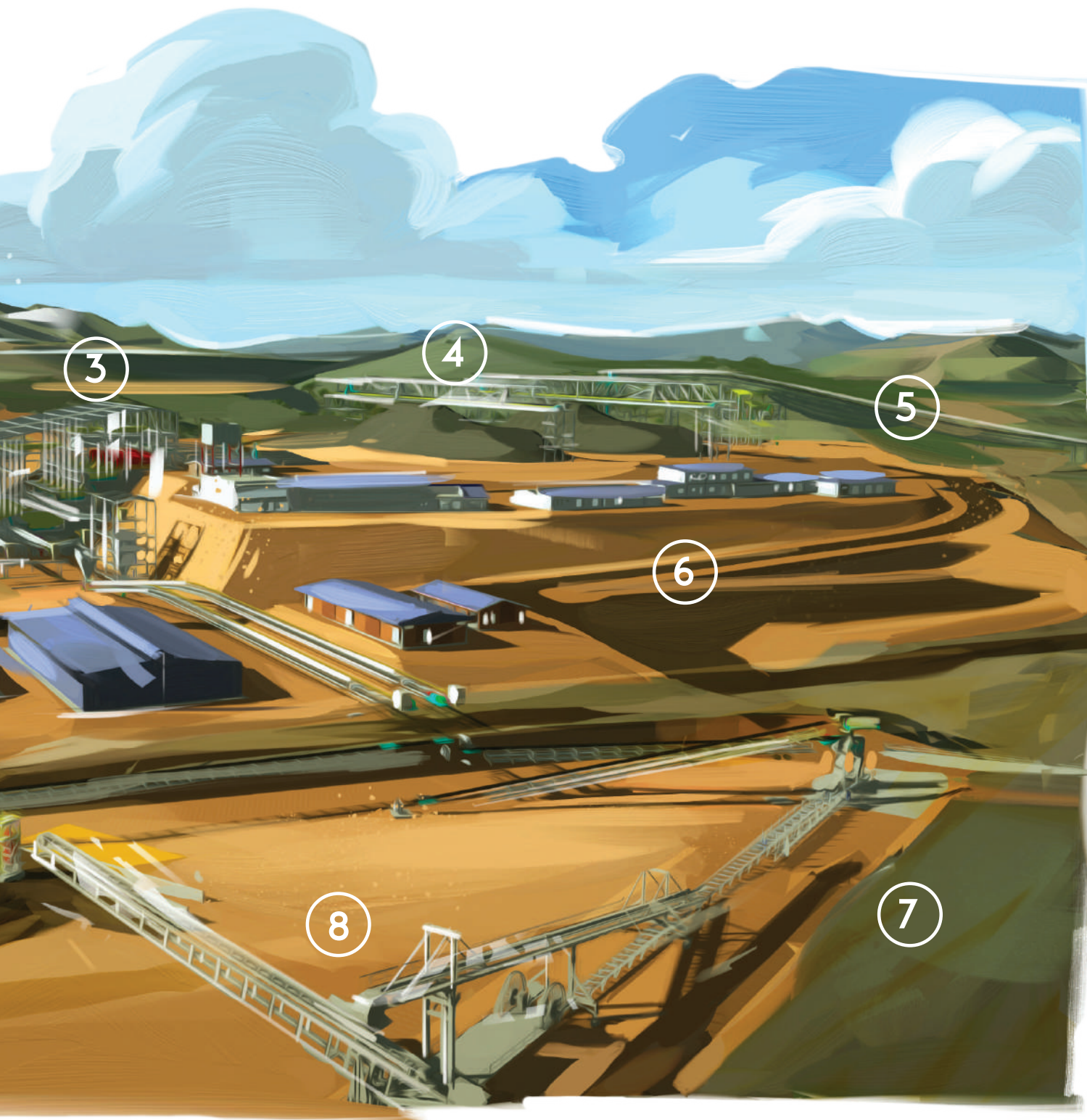


Comilog 2020 consiste en la construction d'un deuxième plateau de production et de tous les équipements nécessaires à l'exploitation du nouveau gisement d'Okouma. À terme, ce dispositif suppléera la mine de Bangombé exploitée depuis 50 ans. Le démarrage de la production pourrait être lancé dès 2020 via la technique du criblage à sec. La montée en production est envisagée progressivement jusqu'en 2023 avec la mise en service d'une nouvelle laverie, pour atteindre 7MT par an. La réalisation du projet inclura une stratégie de réduction des coûts unitaires tout en gagnant en efficacité, notamment grâce à la transformation numérique qui permettra d'améliorer la gestion de la qualité du minerai et d'optimiser la productivité.

VUE DU SITE DE LA FUTURE LAVERIE

- 1 DÉCANTEURS
- 2 BASSINS EAUX RECYCLÉES
- 3 LAVERIE
- 4 STOCKAGE LOTS EN AMONT LAVERIE
- 5 CONVOYEUR MINERAI BRUT NON TRAITÉ
- 6 BUREAUX LABOS CENTRE DE CONTRÔLE OPÉRATIONNEL
- 7 PARC GARE EXISTANT
- 8 NOUVEAU PARC GARE





LE PROJET COMILOG 2020 PERMETTRA, À TERME, DE CRÉER 350 EMPLOIS DIRECTS ET PLUS DE 150 EMPLOIS INDIRECTS

Johan CARETTE, Directeur Projet COMILOG 2020



PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

Des études d'impact environnemental et social (EIES) ont été lancées et mises en œuvre par les cabinets d'expertise internationaux GOLDER et GEOGUIDE, spécialisé dans le secteur minier et par BIOTOPE, bureau d'études écologiques. Deux consultations publiques ont été réalisées en 2018. La direction générale de l'Environnement et de la Protection de la nature (DGEPN) du ministère des Forêts et de l'Environnement, chargé du plan climat, devrait rendre sa décision d'autorisation environnementale au début du deuxième trimestre 2019 et permettre le démarrage des opérations du projet.

RÉALISATION DES INFRASTRUCTURES

Les avant-projets détaillés seront validés au premier trimestre 2019. Afin de réaliser le design complet de la mine, deux maîtrises d'œuvres ont été sélectionnées : la société canadienne HATCH pour les travaux "Greenfield" (travaux de construction des nouvelles installations) et les équipes d'ingénierie d'ERAMET IDEAS pour les travaux "Brownfield" (modification des installations existantes). Les appels d'offres ont été lancés. Une présélection a été réalisée pour les travaux de terrassement. Les sélections des autres lots de réalisation du projet se succéderont entre 2019 et 2020. Le chantier devrait générer au total 1400 emplois pendant la durée de construction. Une politique sociale orientera les sociétés choisies vers l'emploi majoritaire de populations locales. Un partenariat a été lancé avec le lycée technique de Moanda pour la création de formations qualifiantes

à destination de 250 jeunes, avec un fort accent sur la sécurité et le comportement sur les chantiers.

GESTION CENTRALISÉE

La transformation numérique organisera notamment le passage de la gestion par entité à la gestion centralisée. Un centre opérationnel (IROC= Integrated Remote Operations Center), permettra d'améliorer la production par une communication efficace entre les différents secteurs de la mine qui seront reliés entre eux par des réseaux de communication. Grâce aux nombreux capteurs qui seront installés et aux développements informatiques qui seront mis en place, les systèmes de production gagneront en efficacité et permettront des analyses en ligne en temps réel, favorisant une meilleure coordination entre les différents secteurs, depuis la carrière jusqu'au chargement des bateaux. De nouveaux métiers liés à cette transformation numérique seront mis en place.



Chargement d'un dumper en carrière



Johan CARETTE,
Directeur Projet COMILOG 2020

COMMENT SE CONSTRUIT LA MINE DU 21^e SIÈCLE ?

Aujourd'hui, nous en sommes au stade des études. Nous faisons beaucoup de benchmarks de la concurrence pour identifier les meilleures pratiques en termes de transformation numérique notamment. En 2018, nous avons commencé à figer les concepts et le design de cette nouvelle mine. L'objectif est d'entamer les premiers travaux de construction dès juillet 2019.

EN QUOI CETTE MINE 4.0 SERA-T-ELLE DIFFÉRENTE ?

Cette mine bénéficiera de technologies et de méthodes innovantes

qui nous permettront d'organiser le suivi du minerai depuis son extraction jusqu'au bateau d'expédition afin de générer des prises de décision plus efficaces et globales.

QUELLES PERSPECTIVES CETTE NOUVELLE MINE OFFRE-T-ELLE À COMILOG ?

Comilog est une société minière qui a fait ses preuves. Avec la mine 4.0, elle passe une étape primordiale impliquant un transformation multiforme. Les résultats seront effectifs si, forts de notre expérience, nous réussissons à lier ces innovations à une stratégie efficace et pérenne.

Vue partielle de l'usine d'enrichissement au CIM



UNE BIODIVERSITÉ PRÉSERVÉE

LA PRISE EN COMPTE DE L'ENVIRONNEMENT EST UN VOLET IMPORTANT DE LA TRANSFORMATION DE COMILOG. LES ÉTUDES D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (EIES) MISES EN ŒUVRE DANS LE CADRE DU PROJET COMILOG 2020 ONT RÉVÉLÉ L'EXISTENCE D'UNE FAUNE ET D'UNE FLORE VARIÉES SUR OKOUMA. POUR IMPACTER AU MINIMUM LA BIODIVERSITÉ SUR CE PLATEAU D'OKOUMA, LES FORÊTS GALERIES QUI LE TRAVERSENT ET CONCENTRENT LA MAJORITÉ DE LA BIODIVERSITÉ SERONT PRÉSERVÉES, CE QUI OBLIGERA À GELER 15 % DU GISEMENT DE MINÉRAI DISPONIBLE. DES MESURES DE COMPENSATION SONT ÉGALEMENT PRÉVUES POUR LES POPULATIONS QUI ONT DES CULTURES AGRICOLES DANS LES ZONES DE CONSTRUCTION.

RENOUVELER NOTRE ENGAGEMENT SOCIÉTAL

Depuis sa création en 1962, COMILOG contribue activement au développement économique et social des communautés riveraines et au mieux-vivre de ses salariés. En 2018, l'entreprise a renouvelé son engagement sociétal en s'orientant sur des projets économiques et sociaux ciblés.



a nécessité de vivre en harmonie avec les communautés environnantes fait partie intégrante de la vision de l'entreprise. En contribuant activement à l'amélioration des conditions de vie de la localité, COMILOG joue pleinement son rôle historique de partenaire privé d'utilité publique. La mise en œuvre effective du concept Neways (nouvelles méthodes) d'ERAMET a permis à COMILOG d'intensifier ses actions sociétales qui se concrétiseront dès 2019 par une direction dédiée. Le développement durable et la prise en compte des générations futures sont au cœur de cette évolution qui engage COMILOG à lancer des réflexions préparatoires à « l'après manganèse ».

LE LANCEMENT DE LA TRIENNALE RSE

Initiée en 2018, la « Triennale RSE » (responsabilité sociétale et environnementale) est un programme de redynamisation de la stratégie RSE de COMILOG établie sur trois ans. Mis en œuvre dès 2019, il concerne l'aménagement



Lecture de plan avant utilisation du moule de construction

des voiries de Moanda, la santé, l'éducation et l'employabilité des jeunes. L'aide aux parties prenantes en matière d'emplois directs et indirects sera au cœur de ce programme.

UNE IMPLICATION SOCIÉTALE DURABLE

Pour sécuriser les communautés illégalement établies à proximité des sites d'exploitation de COMILOG et notamment des bordures de la mine de Bangombé, l'entreprise va procéder, en collaboration avec l'État gabonais, à des relocalisa-

EN 2018, NOUS AVONS DÉCIDÉ DE REDYNAMISER NOTRE RSE EN IMPACTANT AU PLUS PRÈS LES COMMUNAUTÉS ENVIRONNANTES.

André MASSARD, Directeur des Relations Publiques et de la RSE



COMILOG S'ENGAGE POUR L'AMÉLIORATION DE L'ACCÈS AUX SOINS

EN 2018, COMILOG A MULTIPLIÉ LES ACTIONS EN MATIÈRE DE SANTÉ AU PROFIT DES COMMUNAUTÉS ENVIRONNANTES. DEPUIS LE 30 JUILLET, LES COÛTS D'ACCÈS À L'HÔPITAL MARCEL ABÉKÉ ONT ÉTÉ RÉDUITS POUR L'ENSEMBLE DES POPULATIONS DE MOANDA ET DE SES ENVIRONS DÉTENTRICES DE LA CARTE CNAMGS (CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE ET DE GARANTIE SOCIALE).

COMILOG A ÉGALEMENT ENTREPRIS LA MISE EN PLACE D'UN PARTENARIAT AVEC LE SAMU SOCIAL GABONAIS AFIN DE DÉPLOYER UNE MÉDECINE DE PROXIMITÉ AU PROFIT DES POPULATIONS DE LA LOCALITÉ ET DE SES ENVIRONS. UN PROJET DE RÉHABILITATION PARTIELLE DU CENTRE MÉDICAL DE MOANDA, À HAUTEUR DE 40 MILLIONS DE FRANCS CFA, EST EN COURS D'ÉTUDE.

tions. Les populations impactées étant majoritairement sans ressources, COMILOG s'est engagé à construire gratuitement un lotissement de plus de 400 habitations modernes, d'architecture monolithique, sur un terrain viabilisé alimenté en eau et en électricité. Ces logements, du F1 au F6, seront élevés sur des parcelles de 400 m². Le coût du chantier avoisinera 10 milliards de francs CFA et mobilisera une vingtaine d'entreprises nationales et locales pendant deux ans.

LE PROGRAMME D'ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ (PAP)

Le PAP est un dispositif d'assistance à caractère social permettant aux salariés de COMILOG d'accéder à la propriété par l'obtention d'un crédit bancaire ou interne. 509 logements ont été vendus, dont 50 % appartiennent déjà aux bénéficiaires. Le parc immobilier de Moanda comptera à terme 750 habitations. En 2018, 80 logements ont été acquis auprès de la Société nationale immobilière (SNI) dans le cadre du projet COMILOG 2020. Ils seront rétrocédés au projet PAP à partir de 2023. Un plan d'action, dont la mise en œuvre est fixée au 1^{er} août 2019, permettra l'acquisition de terrains situés à Libreville afin d'y construire de nouvelles habitations.

BILAN FINANCIER



BILAN

au 31 décembre 2018

ACTIF	Notes	Brut	Déc. 2018 Amorts. & Prov.	Net	Déc. 2017 Net - Retraité (1)	Retraitements (1)	Déc. 2017
<i>(en milliers de XAF)</i>							
Immobilisations incorporelles		16 552 090	5 499 115	11 052 975	1 824 485	-	1 824 485
Immobilisations corporelles		595 856 481	352 507 267	243 349 214	259 326 578	2 160 851	257 165 727
Réévaluations		-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours		32 371 280	-	32 371 280	16 230 645	-	16 230 645
Immobilisations incorporelles et corporelles	3	644 779 851	358 006 382	286 773 469	277 381 708	2 160 851	275 220 857
Autres titres de participations		240 598 924	199 814 761	40 784 164	40 784 144	-	40 784 144
Autres actifs financiers		109 688	-	109 688	117 492	-	117 492
Prêts à long terme		399 097	399 097	-	-	-	-
Autres valeurs immobilisées	4	241 107 709	200 213 877	40 893 852	40 901 636	-	40 901 636
Actifs immobilisés		885 887 561	558 220 239	327 667 321	318 283 344	2 160 851	316 122 493
Matières 1 ^{res} et consommables		54 169 746	17 400 464	36 769 282	28 692 458	-	28 692 458
Minerais et alliages		17 069 619	2 044 015	15 025 603	11 164 574	(1 712 435)	12 877 009
Stocks	6	71 239 364	19 444 479	51 794 885	39 857 032	(1 712 435)	41 569 467
Créances clients	7	117 135 844	7 296 876	109 838 968	103 603 685	-	103 603 685
Autres créances	8	176 187 157	119 164 462	57 022 695	79 205 804	-	79 205 804
Comptes de régularisation - actif		733 400	-	733 400	18 145 952	11 524 529	6 621 423
Comptes courants financiers	11	431 339 587	-	431 339 587	258 959 494	-	258 959 494
Trésorerie	11	2 346 145	-	2 346 145	763 763	-	763 763
Actifs courants		798 981 498	145 905 817	653 075 681	500 535 731	9 812 095	490 723 637
TOTAL DE L'ACTIF		1 684 869 058	704 126 056	980 743 003	818 819 075	11 972 946	806 846 130
PASSIF							
Capital	13			40 811 593	40 811 593	-	40 811 593
Réserve légale	14			8 162 319	8 162 319	-	8 162 319
Réserves conventionnelles et réserve spéciale de réévaluation				35 801 694	15 311 994	-	15 311 994
Report à nouveau	14			185 390 150	185 389 932	-	185 389 932
Résultat net de l'exercice				155 360 682	106 352 895	-	106 352 895
Capitaux propres				425 526 436	356 028 733	-	356 028 733
Provisions réglementées	15			255 011 171	167 822 709	-	167 822 709
Provisions pour risques et charges	16			51 031 594	54 008 689	11 972 945	42 035 744
Provisions et autres éléments des capitaux propres				306 042 766	221 831 398	11 972 945	209 858 453
Banques créditrices				16 882 032	17 840 198	-	17 840 198
Comptes courants financiers				-	-	-	0
Emprunts à + d'un an				29 479 932	43 343 877	-	43 343 877
Emprunts à - d'un an				16 310 185	24 952 795	-	24 952 795
Dettes financières	20			62 672 149	86 136 869	-	86 136 869
Dettes fournisseurs				49 098 760	37 531 236	-	37 531 236
Créditeurs divers				132 971 434	117 018 661	-	117 018 661
Autres dettes				4 431 458	272 178	-	272 178
Dettes à court terme	17-18-19			186 501 652	154 822 076	-	154 822 076
Passif courants				555 216 567	462 790 342	11 972 945	450 817 397
TOTAL DU PASSIF				980 743 003	818 819 075	11 972 945	806 846 130

COMPTE DE RÉSULTAT

au 31 décembre 2018

(en milliers de XAF)	Notes	Déc. 2018	Déc. 2017
Chiffre d'affaires CIF		741 284 078	634 589 241
Fret		(72 182 101)	(53 851 189)
Chiffre d'affaires FOB	21	669 101 977	580 738 052
Résultat de change sur exploitation		8 065 200	(12 309 557)
Autres produits d'exploitation		7 072 458	7 581 049
Total Produits	21	684 239 636	576 009 545
Matières et fournitures consommées	22	71 311 522	56 118 637
Variations des stocks	6	(4 044 407)	(3 258 787)
Transports consommés	23	37 034 980	34 220 344
Autres services et divers	24-26	88 763 687	75 423 116
Frais de personnel	27	47 674 337	47 862 088
Provision prime de résultat	27	4 701 029	
Indemnités transactionnelles	27	2 425 902	
Impôts et taxes	25	39 414 821	35 634 153
Dotations ou reprises aux provisions	28	(18 002 057)	11 022 232
Dotations aux amortissements	3C	28 207 282	36 129 185
Total charges		297 487 096	293 150 968
Résultat d'exploitation		386 752 539	282 858 577
Coût de l'endettement		(6 424 957)	(1 909 427)
Autres produits et charges financiers		(1 110 336)	(1 393 034)
Résultat financiers	29	(7 535 293)	(3 302 461)
Résultat courant avant impôts et autres produits et charges opérationnels		379 217 246	279 556 116
Autres produits et charges opérationnels		(127 779 455)	(96 449 798)
Résultat de cession d'actifs		567 121	(1 990 360)
Résultat des autres produits et charges opérationnels	30	(127 212 334)	(98 440 158)
Résultat avant impôts		252 004 912	181 115 959
Impôts sur les bénéfices	25	(96 644 230)	(74 763 062)
RÉSULTAT NET		155 360 682	106 352 895

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

VARIATION DE LA TRÉSORERIE	Déc. 2018	Déc. 2017
(en milliers de XAF)		
1-Opérations d'exploitation		
Résultat net	155 360 682	106 352 895
Amort. et provisions sur actifs (hors actif circulant)	28 207 282	38 606 446
Provisions réglementées et provisions R&C	104 464 069	97 250 453
Produits de cession	(7 758)	(14 950)
VNC des éléments cédés	168 636	2 005 310
Marge brute d'autofinancement	288 192 911	244 200 154
Stocks et encours Diminution (Augmentation)	(11 937 854)	(5 924 505)
Clients et comptes rattachés Diminution (Augmentation)	(1 816 920)	17 356 050
Autres créances	2 125 156	23 567 725
Fournisseurs	11 567 524	(6 555 083)
Autres dettes	19 787 788	37 121 946
Variations du besoin en fonds de roulement d'exploitation	19 725 694	65 566 133
Variation de la trésorerie issue des opérations d'exploitation	307 918 604	309 766 288
2-Opérations d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(37 530 665)	(20 589 092)
Dettes sur acquisition d'immobilisations corporelles	1 741	-
Prêts et créances immobilisations (acquisition)	(549)	(22 939)
Produit de cession des immobilisations	7 758	14 950
Avances et acomptes versés aux fournisseurs d'immobilisations	(17 239 152)	(31 484)
Prêts et créances immobilisations (cession)	8 353	10 004
Variation de la trésorerie issue des opérations de financement	(54 752 514)	(20 618 560)
3-Opérations de financement		
Distribution de dividendes	(106 352 677)	-
Dividendes à payer	11 300	(134 536)
Variation nette des concours bancaires	(958 166)	5 824 775
Variation d'emprunts	(21 295 794)	(35 589 950)
Variation de la trésorerie issue des opérations de financement	(128 595 337)	(29 899 710)
Augmentation (diminution) de la trésorerie	124 570 753	259 248 018
Trésorerie à l'ouverture	259 723 257	475 239
TRÉSORERIE À LA CLÔTURE	384 293 928	259 723 257
Réconciliation de la variation de la trésorerie avec l'endettement financier net	DÉC. 2018	DÉC. 2017
Endettement financier net à l'ouverture	173 586 388	(115 426 805)
Endettement financier net à la clôture	320 411 099	173 586 388
Variation de l'endettement financier net	146 824 711	289 013 193
Variation des emprunts	(21 295 794)	(35 589 950)
Variation nette des concours bancaires	(958 166)	5 824 775
VARIATION DE LA TRÉSORERIE	124 570 753	259 248 018

ANNEXE AUX ÉTATS FINANCIERS

(Tous les montants sont exprimés en milliers de XAF sauf mention expresse)

Les Notes non documentées ne doivent pas être jointes aux états financiers. Leur contenu peut être amélioré par les entités

NOTE 1 - DETTES GARANTIES PAR LES SÛRETÉS RÉELLES

en milliards de XAF	Déc. 2018	Déc. 2017
Engagements donnés	52	34
Cautions douanières	9	6
Cautions bancaires	43	26
Autres avals, cautions et garanties	-	1
Engagements reçus	-	-
Avals, cautions et garanties	-	-

Les cautions bancaires comprennent :

- la caution de l'emprunt Setrag souscrit en 2009 à hauteur de 15 milliards de XAF pour le financement des investissements. Le montant de l'emprunt s'élève à 2,1 milliards de XAF au 31 décembre 2018 (4,5 milliards de XAF au 31 décembre 2017).
- la caution de l'emprunt Setrag IFC / PROPARCO dont le solde s'élève à 41 milliards de XAF au 31 décembre 2018.

RATIOS FINANCIERS

Emprunts CMM

L'entité Comilog est soumise à des ratios financiers tels que définis dans le contrat « Convention de Crédit du 7 octobre 2011 » relatif au crédit acheteur souscrit auprès de BNP Paribas et ICBC pour un montant de 157 millions USD et dans les deux contrats bancaires de 30 millions USD souscrits auprès de BNP Paribas et de la banque BGFI. Les ratios à respecter sont les suivants :

- Ratio de dette nette / capitaux propres : < 1,15
- Ratio de couverture du service de la dette : cash-flow net / service de la dette : > 2

En complément des deux ratios précédemment cités, le crédit acheteur de 157 millions USD souscrit auprès de BNP Paribas et ICBC est soumis au ratio suivant :

- Ratio des sûretés correspondant au chiffre d'affaires de Comilog avec certaines entités / service de la dette : > 150 %

Aucun cas d'exigibilité anticipée au 31 décembre 2018.

Emprunts CAT Finance

L'entité Comilog est soumise à des ratios financiers tels que définis dans le contrat « Facilities agreement Comilog SA/ Setrag SA with Caterpillar Financial Services Corporation » daté du 16 mai 2014 relatif aux emprunts souscrits par Comilog pour un montant de 36,2 millions USD (Facility A) et 10,9 millions d'EUR (Facility B). Les ratios à respecter sont les suivants :

- Ratio de dette nette / EBITDA : < 3
- Ratio de couverture du service de la dette : cash-flow / service de la dette : > 1,3
- Ratio de dette nette / capitaux propres : < 2

Aucun cas d'exigibilité anticipée au 31 décembre 2018.

Emprunts IFC / PROPARCO

L'entité Comilog est soumise à des ratios financiers tels que définis dans le contrat « Guarantee agreement Comilog SA/ International Finance Corporation (IFC) / Société de Promotion et de Participation pour la Coopération Economique SA (PROPARCO) » daté du 26 juin 2016 relatif aux emprunts souscrits par Setrag pour un montant de 85 millions EUR. Les ratios à respecter sont les suivants :

- Ratio de dette nette / EBITDA (Comilog comptes consolidés) : < 4
- Cash disponible (Comilog comptes consolidés) : > 20 millions EUR au 30 juin 2018
- Ratio de dette nette / capitaux propres : < 1,15
- Ratio de couverture du service de la dette : cash-flow / service de la dette : > 1,3

Aucun cas d'exigibilité anticipée au 31 décembre 2018.

NOTE 2 - PRINCIPES COMPTABLES

A - ACTIVITÉS DE L'ENTREPRISE

La Compagnie exploite une mine de manganèse située à Moanda, République du Gabon, selon les termes d'une convention d'exploitation accordée pour une durée de 75 ans jusqu'en 2032. Le minerai est transporté par chemin de fer jusqu'au port d'Owendo et acheminé par bateaux aux clients. Elle produit également des alliages de manganèse et des produits de la chimie du manganèse dans ses usines appelées CMM.

B - PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

B.1 - PRINCIPES GÉNÉRAUX

BASE D'ÉTABLISSEMENT DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers sont établis conformément aux règles et méthodes comptables du plan comptable général de l'OHADA telles qu'elles ont été rendues applicables au Gabon et conformément aux hypothèses de base :

- Respect du principe de prudence et d'indépendance des exercices
- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Le Système Comptable OHADA (SYSCOHADA) révisé s'applique à compter du 1^{er} janvier 2018. Pour Comilog, les principaux enjeux de

ce nouveau dispositif comptable portent sur l'approche par les composants, l'alignement des durées d'amortissement de ces composants sur les durées de vie économiques, les révisions majeures, les coûts de démantèlement, les frais d'émission d'emprunt, les provisions pour retraite et les provisions pour pièces de rechange.

Le chiffrage des impacts liés à l'adoption de ce nouveau dispositif comptable sur les états financiers a été évalué. Ces impacts ont été comptabilisés dans un compte «475-compte transitoire lié à la révision du SYSCOHADA» au 31 décembre 2017 et sont retranscrits dans la période comparative retraitée faisant partie intégrante de ces états financiers.

Le compte transitoire lié à la révision du SYSCOHADA doit ensuite être rapporté au résultat sur une durée maximale de 5 ans. Comilog a choisi d'amortir ce compte sur une durée d'un an. Cela s'est traduit par une charge de 15 519 443 KXAF comptabilisée en « Autres produits et charges opérationnels » (voir note 30).

En l'absence de précision par l'administration fiscale sur le traitement des changements introduits par le SYSCOHADA révisé, la charge d'amortissement de 15 519 443 KXAF du compte transitoire lié à la révision du SYSCOHADA a été traitée en fonction de la nature des éléments retraités.

Les retraitements liés au passage au Système Comptable OHADA (SYSCOHADA) révisé sont les suivants :

RETRAITEMENTS AU 31/12/2017	Débit	Crédit	Description
Frais d'émission d'emprunts		3 994 914	Impact des frais d'émission non comptabilisés en charge au cours des exercices antérieurs
Actif de démantèlement	2 160 851		Impact du retraitement de la provision pour remise en état des sites et comptabilisation d'un actif de démantèlement
Provision remise en état des sites		3 161 370	
Dépréciation pièces de rechange		1 712 435	Revue du calcul de la dépréciation des pièces de rechange
Provision pour retraites		8 811 575	Impact de la comptabilisation de la totalité des écarts actuariels
475-compte transitoire lié à la révision du SYSCOHADA	15 519 443		

B.2 - NOTES SUR LE BILAN

B.2.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les frais d'étude portant sur l'exploitation du minerai de manganèse sont enregistrés en immobilisations incorporelles et sont amortis dans l'année.

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur valeur d'acquisition ou de production, diminuée du cumul des amortissements et des éventuelles comptabilisations de pertes de valeur. Ce coût inclut les intérêts et les autres coûts qui sont engagés dans le cadre d'un emprunt de fonds, lorsqu'ils sont directement attribuables à l'acquisition ou à la construction d'un actif qualifié, jusqu'à leur mise en service.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le principe de l'amortissement linéaire, basé sur la durée d'utilisation estimée.

Les durées estimées sont les suivantes :

– Installations industrielles	10 à 25 ans
– Installations administratives	10 à 20 ans
– Voies de transport	20 ans
– Autres installations	10 à 20 ans
– Matériel de transport (ferroviaire)	10 à 14 ans
– Matériel de transport (autre)	3 à 5 ans
– Matériel industriel	3 à 6 ans

B.2.2 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les titres de participation figurent au bilan à leur prix de revient. Les provisions pour dépréciation de la valeur de ces titres sont comptabilisées sur la base de la quote-part des capitaux propres ou, pour les investissements stratégiques, sur la base de leur valeur économique.

B.2.3 STOCKS

Les stocks de manganèse sont évalués au prix de revient comprenant l'ensemble des frais et charges liés à l'extraction. Les stocks de matières consommables sont évalués au prix de revient calculé selon la méthode du prix moyen pondéré. Une provision pour dépréciation est constituée, le cas échéant, en fonction de la probabilité d'utilisation des articles concernés.

Les stocks de produits finis d'alliages de manganèse (SiMn et manganèse métal) sont valorisés au prix de revient. Ils font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque leur valeur brute est supérieure à la valeur de réalisation.

B.2.4 CRÉANCES ET DETTES

Les opérations en devises sont converties au cours de change en vigueur à la date de l'opération. Les créances et les dettes sont converties aux cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan, à l'exception des créances et des dettes dont le cours de change de règlement est convenu.

Les pertes et gains de change sont comptabilisés en résultat de change d'exploitation s'ils concernent des ventes ou des coûts d'exploitation. Les pertes et gains de change résultant d'opérations financières sont comptabilisés en résultat financier.

Des provisions pour dépréciation sont constituées sur les créances dont le recouvrement paraît incertain.

B.2.5 PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions pour renouvellement des immobilisations ou pour reconstitution de gisement sont constituées conformément aux règles fiscales en vigueur et en fonction des prévisions d'investissement.

B.2.6 AUTRES PROVISIONS

Les autres provisions sont constituées en fonction des risques et charges connus jusqu'à la date d'arrêté définitif des comptes.

B.2.7 INDEMNITÉS DE SERVICE RENDU

Les obligations de l'Entreprise sont celles découlant des textes en vigueur au Gabon. La totalité des engagements évalués par un actuair sont provisionnés.

B.3 - NOTE SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

B.3.1 VENTES

Les ventes de manganèse sont comptabilisées lors du chargement du minerai sur le navire au port d'Owendo ou du prélèvement sur les stocks situés à l'étranger. Des factures provisoires sont comptabilisées dans l'attente de la confirmation au déchargement du tonnage définitif livré et des caractéristiques du minerai. Les régularisations éventuelles sont ensuite comptabilisées à réception des documents définitifs et de la confirmation de l'acheteur.

B.3.2 AUTRES PRODUITS

Les autres produits sont constitués essentiellement des reprises de provisions, des produits sur les activités annexes de Comilog.

B.3.3 RÉSULTAT HORS EXPLOITATION

Le résultat hors exploitation est constitué des éléments n'entrant pas directement dans l'exploitation, des pertes et profits exceptionnels ainsi que des provisions réglementées.

B.3.4 IMPÔT SUR LE BÉNÉFICE

L'impôt sur le bénéfice est calculé en fonction des règles fiscales en vigueur. Le taux d'imposition est de 35 %.

B.4 - STATUT JURIDIQUE ET RÉPARTITION DU CAPITAL

Comilog est une Société Anonyme au capital de 40.811.592.500 XAF réparti en 2.332.091 actions de 17.500 XAF chacune.

RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL	Nombre d'actions	%	%
		Déc. 2018	Déc. 2017
SEM - République gabonaise	663 420	28,45	28,45
Caisse des dépôts du Gabon	11 500	0,49	0,49
Eramet Holding Manganèse SAS (France)	944 356	40,49	40,49
Eramet SA (France)	541 494	23,22	23,22
Carlo Tassara france SAS (France)	164 155	7,04	7,04
Autres	7 166	0,31	0,31
	2 332 091	100 %	100 %

C - FAITS SIGNIFICATIFS

La production mondiale brute d'acier au carbone, principal débouché du manganèse, est en hausse de 4,5 % par rapport à 2017 et s'établit à 1 802 millions de tonnes, un record historique. La Chine continue de représenter environ 50 % de la production mondiale.

Après une envolée au premier trimestre 2018 liée principalement à une forte consommation de la Chine, les prix du minerai ont subi une correction puis se sont stabilisés au cours du deuxième trimestre. Une forte demande du secteur de l'acier et le démarrage de grosses usines chinoises d'alliages de manganèse ont permis d'absorber la croissance de la production de minerai et de soutenir les prix sur le deuxième semestre. La moyenne des prix du minerai 44 % CIF Chine (source CRU) s'établit à 7,16 USD/dmtu sur 2018 (7,35 USD/dmtu au premier semestre et 6,97 USD/dmtu au second semestre) par rapport à 5,97 USD/dmtu sur 2017.

Les performances de la mine ont permis à Comilog d'atteindre un niveau record sur l'exercice 2018 de 4,3 millions de tonnes de minerai de manganèse produit.

La conjonction de ces facteurs a conduit à une amélioration du chiffre d'affaires de 106,7 milliards de XAF, le chiffre d'affaires au 31 décembre 2018 s'établissant à 741,3 milliards de XAF versus 634,6 milliards de XAF au 31 décembre 2017.

Le résultat d'exploitation qui s'élève à 386,8 milliards de XAF au 31 décembre 2018, soit une amélioration de 104 milliards de XAF, bénéficie principalement d'un effet prix (prix de vente net des hausses de coût des facteurs) pour 60,3 milliards de XAF (dont 59 milliards de XAF sur le minerai et 1 milliard de XAF sur le C2M), d'un effet volume pour 28,1 milliards de XAF (dont 0,8 milliard de XAF proviennent du ramp-up du C2M, 4,6 milliards de XAF proviennent des ventes de fines FM, et la grande majorité de la hausse de la production de la mine). L'appréciation de l'EUR par rapport à l'USD impacte défavorablement le résultat d'exploitation à hauteur de 13,7 milliards de XAF.

Le montant en décaissement des investissements industriels est en hausse de 34,1 milliards de XAF à 54,8 milliards de XAF et le cash-flow libre hors opérations de cession 2017 est en diminution de 36 milliards de XAF, de 289 milliards de XAF au 31 décembre 2017 à 253 milliards de XAF au 31 décembre 2018.

La variation de l'endettement net s'élève à 146,8 milliards de XAF sur l'exercice 2018, à comparer à la variation de l'endettement net de 289 milliards de XAF sur l'année 2017. La trésorerie nette s'élève à 384,3 milliards de XAF au 31 décembre 2018. Elle s'élevait à 259,7 milliards de XAF au 31 décembre 2017.

Un dividende d'un montant de 106 milliards a été versé au cours du 1^{er} semestre 2018 (aucun dividende versé en 2017).

NOTE 3 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

VALEUR BRUTE EN MILLIERS DE XAF	Déc. 2017	Retraitements (1)	Retraité (1)	Acquisitions	Cessions	Reclassements	Déc. 2018
Immobilisations incorporelles	7 292 725	(1 658 040)	5 634 685	10 001 566	-	915 839	16 552 090
Terrains et constructions	240 618 800	(8 964 571)	231 654 229	330 490	-	5 113 828	237 098 547
Installations minières & industrielles	254 930 145	(16 866 277)	238 063 868	623 779	(272 981)	6 935 237	245 349 903
Actifs de démantèlement mines	-	807 274	807 274	-	-	-	807 274
Actifs de démantèlement usine	-	1 353 577	1 353 577	236 998	-	-	1 590 575
Autres immobilisations corporelles	125 584 240	(14 405 766)	111 178 474	67 352	(2 220 271)	1 984 627	111 010 182
Réévaluations légales des immobilisations	7 390 719	-	7 390 719	-	(7 390 719)	-	-
Immobilisations corporelles en cours	16 230 645	4 582 673	20 813 318	26 507 493	-	(14 949 531)	32 371 280
TOTAL	652 047 274	(35 151 130)	644 779 851	37 767 678	(9 883 971)		644 779 851

AMORTISSEMENTS/DÉPRÉCIATIONS	Déc. 2017	Retraitements (1)	Déc. 2017 Retraité (1)	Dotations	Reprises	Reclassements	Déc. 2018
Amort. immobilisations incorporelles	(5 468 240)	212 059	(5 256 181)	(391 486)	-	148 552	(5 499 115)
Amort. terrains et constructions	(94 379 656)	4 234 644	(90 145 012)	(8 923 430)	-	(13 518)	(99 081 960)
Amort. installations minières & industrielles	(181 601 229)	18 342 460	(163 258 769)	(11 147 778)	137 947	(135 034)	(174 403 634)
Amort. actifs de démantèlement mines	-	-	-	(53 818)	-	-	(53 818)
Amort. actifs de démantèlement usine	-	-	-	(106 038)	-	-	(106 038)
Amort. autres immobilisations corporelles	(87 986 573)	14 522 819	(73 463 754)	(7 584 732)	2 186 669	-	(78 861 817)
Amortissement réévaluations	(7 390 719)	-	(7 390 719)	-	7 390 719	-	-
TOTAL	(376 826 417)	37 311 982	(339 514 435)	(28 207 282)	9 715 335	-	(358 006 382)
IMMOBILISATIONS NETTES	275 220 856	2 160 851	305 265 416	9 560 396	(168 636)	-	286 773 469

(1) cf. Note 1 - B.1 pour une description détaillée de l'impact du passage au Système Comptable OHADA révisé.

Les investissements au 31 décembre 2018 s'élèvent à 37,8 milliards de XAF et se répartissent principalement sur les projets suivants :

	Mds de XAF
- Autres projets courants	18,3
- Projet C2020	10,7
- Projet C2M	2,5
- Renouvellement d'équipements industriels	6,0
- Sécurité et conditions de travail	0,4
TOTAL	37,8

Il a également été activé dans le cadre de la mise en place de la nouvelle norme Ohada, des actifs de démantèlement pour un total de 2,2 milliards de XAF.

Les 7,3 milliards de XAF sortis des actifs de la société correspondent à une réévaluation comptable de 1994 devenue sans objet. Les autres sorties d'actifs correspondent principalement à des biens sortis comme suite à des sinistres (1,4 milliard) ou à des renouvellements.

NOTE 4 – IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Déc. 2017	Acquisitions	Cessions Diminutions	Reclassement	Déc. 2018
Titres de participation groupe Eramet	218 264 901	-	-	-	218 264 901
Titres de participation Gabon	21 967 394	-	-	-	21 967 394
Autres titres de participation	366 629	-	-	-	366 629
TOTAL TITRES DE PARTICIPATION	240 598 924	-	-	-	240 598 924
Dépôts et cautionnements	117 492	549	(8 353)	-	109 688
Autres prêts et actifs financiers	399 097	-	-	-	399 097
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	516 588	549	(8 353)	-	508 785
TOTAL	241 115 513	549	(8 353)	-	241 107 709

AMORTISSEMENTS/DÉPRÉCIATIONS	Déc. 2017	Dotations	Reprises	Reclassement	Déc. 2018
Provision titres de participation groupe Eramet	(177 992 801)	-	-	-	(177 992 802)
Provision autres titres de participation	(21 821 979)	-	-	-	(21 821 979)
Provision titres de participation	(199 814 780)	-	-	-	(199 814 781)
Provision dépôts et cautionnements	-	-	-	-	-
Provision autres prêts et actifs financiers	(399 097)	-	-	-	(399 097)
TOTAL	(200 213 877)	-	-	-	(200 213 877)
IMMOBILISATIONS NETTES	40 901 636	549	(8 353)	-	40 893 852

4.1 – INFORMATION SUR LES PRINCIPAUX TITRES DE PARTICIPATION

SOCIÉTÉS	Quote-part de capital détenue %	Valeur comptable brute des titres K XAF	Dépréciation des titres K XAF	Valeur comptable nette des titres K XAF
PMO	97,24	8 565 500	-	8 565 500
Setrag	99,57	83 325 601	(83 325 601)	-
Comilog France	100,00	89 094 125	(89 094 125)	-
Comilog Holding	100,00	31 692 273	-	31 692 273
Comilog Asia	20,00	5 573 077	(5 573 077)	-
ECM	50,00	13 119	-	13 119
Métal Securities	2,40	1 181	-	1 181
Autres titres groupe Eramet	-	25	-	25
TOTAL TITRES DE PARTICIPATIONS GROUPE ERAMET		218 264 902	(177 992 801)	40 272 099
Maboumine	76,14	17 131 880	(17 131 880)	-
Sodépal	100,00	4 303 450	(4 303 450)	-
Autres titres de participation Gabon	-	532 065	(20 000)	512 065
TOTAL TITRES DE PARTICIPATIONS GABON		21 967 395	(21 455 330)	512 065
Autres titres de participation	-	366 629	(366 649)	-
TOTAL		240 598 925	(199 814 781)	40 784 165

NOTE 6 – STOCKS

	Déc. 2018	Déc. 2017 Retraité (1)	Retraitements	Déc. 2017
Matériels et marchandises en cours de route	5 427 091	5 469 624	-	5 469 624
Stocks magasins	48 742 655	41 144 811	-	41 144 811
Stocks économats	-	280 742	-	280 742
TOTAL MAGASINS	54 169 746	46 895 176	-	46 895 176
Stocks de manganèse et alliages de manganèse	17 069 619	13 025 211	-	13 025 211
TOTAL MANGANÈSE	17 069 619	13 025 211	-	13 025 211
STOCKS BRUTS	71 239 364	59 920 387	-	59 920 387
Dépréciations stocks	(19 444 479)	(20 063 355)	(1 712 435)	(18 350 920)
STOCKS NETS	51 794 885	39 857 032	(1 712 435)	41 569 467

(1) cf. Note 1 - B.1 pour une description détaillée de l'impact du passage au Système Comptable OHADA révisé.

Les stocks au 31 décembre 2018 ont été valorisés sur la base des coûts moyens pondérés réels, en conformité avec l'application des principes comptables du Système Comptable OHADA (SYSCOHADA) révisé. La dépréciation des stocks magasins est calculée en appliquant une dépréciation de 100 % pour les articles n'étant pas mouvementés sur les 12 derniers mois.

NOTE 7 – CRÉANCES CLIENTS

	Déc. 2018	Déc. 2017
Créances clients groupe	74 543 401	95 766 694
Créances clients hors groupe	42 592 443	19 727 062
TOTAL CLIENTS	117 135 844	115 493 756
Provisions créances clients	(7 296 876)	(11 890 070)
TOTAL NET	109 838 968	103 603 685

La politique de crédit clients consiste en un recours systématique à l'utilisation de crédits documentaires ou à la demande de dérogation exceptionnelle et l'application d'une politique de couverture de change sur le dollar.

Le découvert client est de 57 jours de chiffre d'affaire au 31 décembre 2018 pour 68 jours au 31 décembre 2017.

Les opérations en devises sont converties au cours de change en vigueur à la date de l'opération. Les créances sont converties aux cours de couverture en vigueur à la date de clôture du bilan.

Les pertes et gains de change sont comptabilisés en résultat de change d'exploitation s'ils concernent des ventes ou des coûts d'exploitation.

La baisse de la provision sur créances clients s'explique principalement par les reprises de provisions constatées au cours de l'exercice sur la créance historique envers Comilog France, ainsi que sur celle de l'entité Comilog Far East Development (CFED). Par ailleurs, une provision sur une créance envers la Caisse Nationale de Sécurité Sociale pour un montant de 7 milliards de XAF a été constatée.

NOTE 8A – AUTRES CRÉANCES

	Déc. 2018	Déc. 2017
Avances et acomptes versés aux fournisseurs	40 165 789	6 405 867
Créances sociales	3 498 177	2 944 329
Créances fiscales (1)	35 297 335	34 940 014
Autres débiteurs France et Gabon	17 707 154	492 720
Écart de conversion actif (2)	3 474 917	3 373 005
Dividendes à recevoir	-	-
Couverture de change	-	1 725 525
Comptes courants sociétés affiliées (3)	76 043 785	146 443 935
TOTAL AUTRES CRÉANCES	176 187 157	196 325 395
Provisions sur comptes courants sociétés affiliées	(117 292 627)	(115 401 977)
– SETRAG	(48 317 060)	(48 317 059)
– MABOUMINE	(66 891 375)	(64 962 465)
– SODÉPAL	(2 538 918)	(2 122 453)
Hors groupe	(1 871 835)	(1 717 613)
TOTAL PROVISIONS	(119 164 462)	(117 119 590)
TOTAL NET DES AUTRES CRÉANCES	57 022 695	79 205 805

(1) Le montant du crédit de TVA non réglé par l'administration fiscale gabonaise s'élève à 29,4 milliards de XAF au 31 décembre 2018 et porte sur les exercices 2017 et 2018. L'augmentation de 1,4 milliards de XAF par rapport au 31 décembre 2017 comprend la hausse des crédits de TVA constituée sur l'année de 21,4 milliards de XAF diminuée d'une compensation de 10 milliards de XAF sur une partie du solde de l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice 2017 et à une autre compensation de 10 milliards sur le paiement du premier acompte de l'impôt sur les sociétés 2018.

(2) La position des écarts de conversion porte sur les emprunts libellés en USD. La diminution provient principalement de l'effet taux de conversion

USD/EUR : 1,145 au 31 Décembre 2018 versus 1,199 au 31 décembre 2017 ainsi que des remboursements de la période.

Les avances de trésorerie accordées à Maboumine pour 65,9 milliards de XAF sont dépréciées à 100 %. Le complément de la dépréciation sur la période s'élève à 0,9 milliard de XAF.

(3) Les avances consenties à Setrag au titre de la trésorerie sont d'un montant de 48,3 milliards de XAF. Ce montant est provisionné en intégralité. Les avances faites à Setrag concernant l'emprunt CAT Finance liées au financement de matériels ferroviaires s'élèvent à 1 milliard de XAF. Les autres avances envers Setrag portent sur les transactions opérationnelles.

DÉTAILS DES COMPTES COURANTS SOCIÉTÉS AFFILIÉES

	Déc. 2018	Déc. 2017
Setrag	56 456 427	59 281 024
Sodépal	3 041 730	2 122 453
Maboumine	65 933 837	64 967 632
Comilog Holding	3 595	20 072 825
TOTAL DES SOCIÉTÉS AFFILIÉES	125 435 590	146 443 935

NOTE 8B – COMPTE DE RÉGULARISATION ACTIF

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE ET CHARGES À RÉPARTIR	Déc. 2018	Déc. 2017 Retraité (1)	Retraitements (1)	Déc. 2017
Frais d'émission d'emprunts	-	-	(3 994 914)	3 994 914
Charges constatées d'avance	733 400	2 626 509	-	2 626 509
Compte transitoire SyscOhada 2 - Actif	-	15 519 443	15 519 443	-
TOTAL	733 400	18 145 952	11 524 529	6 621 423

Les charges constatées d'avance concernent essentiellement des frais d'approches sur les marchandises et immobilisations qui sont en cours de route à la date de la clôture.

Le compte transitoire lié à la révision du SYSCOHADA a été amorti en intégralité sur l'exercice.

NOTE 11 – DISPONIBILITÉS

	Déc. 2018	Déc. 2017
Compte courant Metal Securities / ECM	381 947 782	258 959 494
Compte courant Comilog Holding	3 595	
Compte courant SETRAG	49 388 210	
COMPTES COURANTS TRÉSORERIE	431 339 587	258 959 494
Banques	2 218 682	692 712
Caisses	127 463	71 051
TOTAL BANQUES ET CAISSES	2 346 145	763 763
TOTAL TRÉSORERIE	433 685 733	259 723 257

Conformément à la politique de gestion de trésorerie du groupe, la société place son excédent de trésorerie ou se finance auprès de l'entité Metal Securities, une société du Groupe ERAMET, via des comptes courants financiers actifs et passifs à moins d'un an. Les états financiers présentent en trésorerie les comptes courants auprès de l'entité Metal Securities qui sont immédiatement mobilisables et disponibles.

NOTE 12 – ÉCARTS DE CONVERSION ET TRANSFERTS DE CHARGES

Écarts de conversion : Cf Note 8.A

Transferts de charges : ils sont positionnés dans les autres produits d'exploitations et correspondent à une refacturation de masse salariale des agents détachés à SETRAG pour 3,6 milliards de XAF.

NOTE 14 – PRIMES ET RÉSERVES

	Déc. 2017	Affectation du résultat	Résultat 2018	Distribution	Affectation	Déc. 2018
Capital	40 811 593	-	-	-	-	40 811 593
Réserve légale	8 162 319	-	-	-	-	8 162 319
Réserve de réévaluation	7 902 121	-	-	-	-	7 902 121
Report à nouveau	185 389 932	106 352 895	-	(106 352 677)	-	185 390 150
Autres réserves conventionnelles	7 409 873	-	-	-	20 489 701	27 899 573
Résultat de l'exercice	106 352 895	(106 352 895)	155 360 682	-	-	155 360 682
TOTAL	356 028 733	-	155 360 682	(106 352 677)	20 489 701	425 526 436

La distribution de 106 milliards de XAF correspond aux dividendes mis en distribution au titre de l'année 2017 conformément aux résolutions de l'Assemblée Générale des Actionnaires de Comilog du 21 juin 2018.

Le transfert de 20,5 milliards correspond à la reprise de PRG effectuée en 2018 au titre des investissements 2018, laquelle est affectée, lors de l'exercice suivant, au report à nouveau.

NOTE 15A – PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

	Déc. 2017	Dotation	Reprise	Reclassement	Déc. 2018
Provision pour renouvellement du gisement	157 899 088	111 192 612	(1 505 327)	(20 489 701)	247 096 672
Provision pour renouvellement des immobilisations	9 923 621	1 731 586	(3 740 708)	-	7 914 499
TOTAL	167 822 709	(5 246 035)	112 924 198	(20 489 701)	255 011 172

Il a été comptabilisé sur l'exercice 2018, au titre de l'utilisation de la Provision pour Reconstitution de Gisement (PRG), un montant de 1,5 milliard de XAF relative à des charges mises en œuvre.

La reprise de 20,5 milliards de XAF indiquée dans la colonne reclassement correspond à des investissements éligibles à la PRG sur l'exercice 2018. Cette écriture transite par les capitaux propres et correspond aux conditions d'éligibilité prévues dans la convention minière.

Les provisions réglementées sont mouvementées conformément aux dispositions de l'article 21 de la Convention Minière de Comilog et du Code Général des Impôts.

NOTE 16 – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	Déc.2017	Retraitements (1)	Déc.2017 Retraité (1)	Dotations	Reprises	Reclassements	Désactualisé ^o	Déc.2018
Provisions pour pensions et retraites	7 830 594	8 811 575	16 642 169	2 188 594	(3 899 184)	-	-	14 931 579
Provisions pour autres risques sociaux	431 844	-	431 844	110 000	-	-	-	541 844
Provisions pour coûts environnementaux	14 087 938	-	14 087 938	1 652 272	(4 435 801)	-	-	11 304 409
Provisions pour remise en état des sites	19 685 368	3 161 370	22 846 738	-	(348 811)	(638 685)	1 755 834	23 615 076
Provisions pour dépollution des sols	-	-	-	-	-	638 685	-	638 685
TOTAL	42 035 744	11 972 945	54 008 689	3 950 866	(8 683 796)		1 755 834	51 031 593

La protection de l'environnement étant une composante essentielle de la politique industrielle de Comilog, des programmes de protection ont été définis pour un montant de 11,3 milliards de XAF au 31 décembre 2018.

La provision pour remise en état des sites a été portée à 23,6 milliards de XAF comme suite au passage au Système Comptable OHADA révisé et conformément aux calculs mis à jour chaque année et en lien avec la Convention minière. Cette Convention minière dont la validité s'étend jusqu'en 2032 fixe les modalités administratives, économiques, financières, juridiques et fiscales de l'activité de la société ainsi que ses principaux engagements en matières environnementales et sociales.

Les hypothèses actuarielles utilisées pour les évaluations effectuées par des actuaires indépendants, inchangées depuis le 31 décembre 2017, sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 7,0 %
- Taux d'inflation : 2,5 %
- Taux de croissance des salaires : 3,5 %
- Taux de charges sociales : 20,1 %

Dans le cadre de la mise en place des normes OHADA révisées, la provision pour pension et retraite a été augmentée de la somme de 8,8 milliards de XAF.

NOTE 16C – PASSIFS ÉVENTUELS**Contrôle fiscal Comilog**

Un contrôle fiscal portant sur les exercices 2014 à 2017 est en cours sur la société Comilog. Les discussions avec l'administration fiscale sont en cours et il n'est pas possible de se prononcer sur l'issue de ce contrôle à ce stade.

Contrôle douanier Comilog

En 2018, la société Comilog a reçu un procès-verbal de constat comme suite à un contrôle de la régularité des opérations d'exportations et des ventes des minerais de manganèse, y compris les produits dérivés sur les périodes couvrant les années 2015 à 2017. La société a déposé en janvier 2019 auprès de la Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects ses mémoires en défense. À ce stade, il n'est pas possible de se prononcer sur l'issue de ce contrôle.

NOTE 17/18/19A – DETTES FOURNISSEURS ET CRÉDITEURS DIVERS

	Déc.2018	Déc.2017
Dettes fournisseurs	38 863 587	27 807 172
Commissions sur ventes	7 700 649	7 343 229
Péage et redevance	2 534 523	2 380 835
TOTAL FOURNISSEURS	49 098 760	37 531 236
Acomptes clients	0	-
Comptes de personnel	8 359 750	7 684 548
Impôts sociétés	77 953 465	70 882 287
Redevance proportionnelle minière	19 067 586	16 817 306
Droit de sortie minéral	18 622 511	14 093 080
Autres impôts et taxes	5 757 595	3 172 338
Créditeurs divers	252 456	2 643 009
Comptes courants sociétés affiliées	2 958 071	1 726 093
TOTAL CRÉDITEURS DIVERS	132 971 434	117 018 661

NOTE 19B – AUTRES DETTES

	Déc.2018	Déc.2017
Dividendes à payer	112 120	100 820
Autres dettes diverses	2 869 309	171 359
Couverture de change	1 450 029	-
TOTAL AUTRES DETTES	4 431 458	272 180

NOTE 20A – EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES

	Déc. 2018	Déc. 2017
Compte courant Metal securities / ECM	-	-
Emprunts à + d'un an	29 479 932	43 343 876
Emprunts à - d'un an	15 875 379	24 321 145
Emprunts	45 355 311	67 665 021
Intérêts courus sur emprunts	434 806	631 650
TOTAL EMPRUNTS	45 790 117	68 296 671
BANQUES CRÉDITRICES	16 882 032	17 840 198
TOTAL DETTES FINANCIÈRES	62 672 149	86 136 869

Les emprunts s'élèvent à 45,6 milliards de XAF au 31 décembre 2018 et correspondent aux tirages effectués sur les trois emprunts mis en place dans le cadre du financement du CMM ainsi que les tirages sur l'emprunt CAT Finance. La décomposition est la suivante :

- 39,4 milliards de XAF (31 décembre 2017 : 48,3 milliards XAF) correspondant aux tirages du crédit-acheteur qui a été souscrit auprès de BNP Paribas et ICBC pour 157 millions USD. Le montant du remboursement sur la période s'élève à 11,2 milliards de XAF et l'effet change s'élève à 2,3 milliards de XAF.
- 6 milliards de XAF correspondants aux emprunts CAT Finance (31 décembre 2017 : 11,2 milliards de XAF) souscrits pour le financement de locomotives et de matériels ferroviaires chez

Comilog et Setrag sur les exercices 2014 et 2015. Le montant du remboursement sur la période s'élève à 5,6 milliards de XAF et l'effet change s'élève à 0,4 milliard de XAF.

Ils se décomposent en :

- 4,9 milliards de XAF chez Comilog, correspondant au tirage 2014 & 2015 de 35,9 millions USD ;
- 1,1 milliard de XAF concernant la partie souscrite pour le compte de l'entité Setrag.

Au cours de l'exercice, le solde des deux crédits de 30 millions USD souscrits au cours de l'exercice 2012 auprès de BNP Paribas et de BGFI a été remboursé. Le solde au 31 décembre 2017 était de 2,8 milliards de XAF pour chacun de ces deux crédits.

NOTE 20B – EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES À COURT TERME

	Déc. 2018	Déc. 2017
Banques créditrices Gabon	5 333 742	17 568 781
Banques créditrices France	11 548 290	271 417
TOTAL BANQUES CRÉDITRICES	16 882 032	17 840 198
Emprunts à - d'un an	17 086 059	24 321 145
TOTAL	33 968 091	17 840 198

NOTE 21 – CHIFFRES D'AFFAIRES

	Déc.2018	Déc.2017
Chiffre d'affaires minéral	708 146 236	615 434 757
Chiffre d'affaires alliages	33 137 842	19 154 484
CHIFFRE D'AFFAIRES CIF	741 284 078	634 589 241
Fret sur minéral	(72 182 101)	(53 851 189)
CHIFFRE D'AFFAIRES FOB	669 101 977	580 738 052

CHIFFRES D'AFFAIRES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	Déc.2018	Déc.2017
Europe	267 507 540	244 993 804
Amérique du Nord	72 445 074	68 013 580
Asie	401 331 464	321 581 857
CHIFFRE D'AFFAIRES CIF	741 284 078	634 589 241

Le chiffre d'affaires CIF au 31 décembre 2018 qui s'élève à 741 milliards de XAF, est en hausse de 17 % par rapport au 31 décembre 2017. Cette augmentation, d'un montant de 107 milliards de XAF, se décompose comme suit :

	Mds de XAF
– Effet volume	32
– Effet fines FM	8
– Effet prix	87
– Effet change USD	(34)
– Activité CMM	14
TOTAL	107

NOTE 22 – MATIÈRES ET FOURNITURES CONSOMMÉES

Hausse du niveau de dépenses en liaison avec l'amélioration de la performance opérationnelle du CMM, l'inflation sur les prix des matières et des produits pétroliers, et l'intensification des efforts de maintenance en vue d'augmenter la disponibilité des équipements industriels.

Ainsi, sur la hausse totale constatée de 15,2 milliards de XAF, 5,7 milliards de XAF sont imputables aux achats et consommations de Coke, 2,7 milliards de XAF aux achats de carburants et lubrifiants, 2,9 milliards de XAF aux consommations de pièces de rechange, 2,7 milliards de XAF aux consommations de matières premières au CMM, et 1,3 milliard de XAF aux dépenses d'électricité.

NOTE 23 – TRANSPORTS

Augmentation des charges de transport de 34,2 milliards de XAF à 37 milliards de XAF malgré une légère baisse du volume de minerais transportés. Cette hausse provient du recours à la sous-traitance (GSEZ) pour pallier la perte de capacité de transport de DFIP comme suite aux déraillements de 2018 et à la nouvelle demande de transport et de commercialisation de fines FM. Le transport sous-traité pèse pour 4,4 milliards de XAF.

NOTE 24 & 26 – AUTRES SERVICES ET DIVERS

Les autres services et divers comprennent les services extérieurs et les autres charges.

Mds de XAF	Déc. 2018	Déc. 2017	Var. %
Entretien, réparation et maintenance	34 535	27 840	24%
Rémunération d'intermédiaires			
Honoraires & conseils	15 959	15 250	5%
Locations et charges locatives	8 570	6 004	43%
Primes d'assurance	4 427	4 105	8%
Autres non significatifs	18 996	16 268	17%
SOUS TOTAL NOTE 26 - SERVICES EXTÉRIEURS	82 487	69 467	19%
Pertes sur autres débiteurs	5 448	2 456	122%
Pertes sur créances clients	-	2 992	-100%
Autres non significatifs	809	508	59%
SOUS TOTAL NOTE 28 - SERVICES EXTÉRIEURS	6 257	5 956	5%
TOTAL AUTRES SERVICES ET DIVERS	88 744	75 423	18%

Augmentation significative des comptes d'entretien, réparation et maintenance (+24%) en lien avec l'amélioration de la disponibilité des engins et des installations ainsi que la montée en puissance du CMM.

Location et charges locatives en hausse de 43% (engins de servitude et engins miniers)

Les pertes sur autres débiteurs reprennent des mises au rebut de pièces de rechange (provisionnées) pour 3 milliards de XAF et des différences d'inventaire pour 1,1 milliard de XAF.

NOTE 25A – IMPÔTS ET TAXES

Les impôts et taxes passent de 35,6 Mds de XAF à 39,4 Mds de XAF et sont essentiellement constitués de taxes liées aux volumes vendus : la redevance minière proportionnelle (18.8 Mds de XAF) et les droits de sorties (17.8 Mds de XAF) et, dans une moindre mesure, les redevances embarquement OPRAGE pour 1,1 Md de XAF).

NOTE 25B – IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

L'impôt sur les sociétés résulte de l'application du taux d'imposition de fin d'exercice au résultat avant impôts. Au Gabon, le taux d'imposition défini par la convention minière est de 35 %.

RÉCONCILIATION DE LA CHARGE D'IMPÔT AVEC LE TAUX D'IMPOSITION GABONAIS	Déc. 2018	Déc. 2017
Résultats courants avant impôt	252 004 912	181 115 957
IMPÔT THÉORIQUE AU TAUX COMILOG (35%)	(88 201 719)	(69 390 585)
Effets sur l'impôt théorique :		
– des différences permanentes entre le résultat comptable et le résultat taxable	(7 276 561)	(12 825 464)
dont dividendes reçus	538 086	536 036
dont reprise sur la provision réglementée PFRGM	1 309 248	1 054 500
dont franchise d'IS sur l'activité CMM	(8 693 158)	(13 727 503)
dont autres	(430 738)	(688 496)
– des différences temporelles	(1 165 949)	1 452 986
TOTAL IMPÔT EFFECTIF	96 644 230	74 763 062
Taux d'impôt effectif	38,4 %	41,3 %

L'activité du CMM fait l'objet d'une franchise d'impôts sur une période de 10 ans. Étant donné les pertes de cette activité, l'application de la convention CMM conduit à réintégrer ces pertes au résultat fiscal générant un impôt de 8,7 milliards de XAF (13,7 milliards de XAF au 31 décembre 2017).

NOTE 27A – CHARGES DE PERSONNEL

Provision pour prime de résultat : il s'agit de la provision pour prime de résultat estimée au titre de l'année 2018 et payable en 2019.

Indemnités transactionnelles : il s'agit principalement des charges liées aux départs et au transfert des effectifs de l'ex DEV.

NOTE 27B – EFFECTIFS, MASSE SALARIALE ET PERSONNEL EXTÉRIEUR

EFFECTIFS ET MASSE	EFFECTIFS							MASSE SALARIALE						
	Nationaux		(OHADA)				TOTAL	Nationaux		Autres États de l'OHADA		Hors OHADA		TOTAL
QUALIFICATIONS	M	F	M	F	M	F		M	F	M	F	M	F	
1. Cadres supérieurs	154	34			21	2	211	9 006 843 095	1 628 739 120			2 344 486 623	85 938 851	13 066 007 689
2. Techniciens supérieurs et cadres moyens	213	88					301	7 518 932 843	2 397 074 963					9 916 007 806
3. Techniciens, agents de maîtrise et ouvriers qualifiés	280	37					317	7 762 166 935	922 559 342					8 684 726 277
4. Employés, manœuvres, ouvriers et apprentis	912	151					1063	15 881 801 108	2 320 825 936					18 202 627 044
TOTAL (1)														
Permanents	1559	310			21	2	1892	40 169 743 981	7 269 199 361			2 344 486 623	85 938 851	49 869 368 816
Saisonniers														

NOTE 28 – DOTATIONS OU REPRISES DE PROVISIONS

Les dotations ou reprises aux provisions font apparaître un montant net positif de 18 milliards de XAF contre un net négatif de 11 milliards de XAF au 31/12/2017

Le montant net positif de 18 milliards de XAF est principalement constitué de :

- 11,7 milliards de XAF sur la créance historique envers Comilog France ainsi que sur l'entité Comilog Far East Development (CFED) ;
- 5,2 milliards de XAF correspondant à la reprise de provision pour réhabilitation de site (Ekayi et Revégétalisation).

Les 11 milliards de dotation nette constatée au 31/12/2017 correspondent pour 4,9 milliards de XAF pour la réhabilitation de site, 2,6 milliards de PAED et une dotation pour dépréciation de la créance Comilog France pour 4,1 milliards de XAF

NOTE 29 – RÉSULTAT FINANCIER

	Déc. 2018	Déc. 2017
Intérêts des comptes courants et prêts (1)	(2 683 406)	(1 909 427)
Autres produits et charges financières	(3 741 551)	-
COÛT DE L'ENDETTEMENT	(6 424 957)	(1 909 427)
Reprise dépréciation avances Sodépal (2)	-	3 809 500
Dépréciation titres de participation (2)	-	(3 809 500)
- Titres Sodépal	-	(3 809 500)
Dividendes reçus (3)	1 537 389	1 531 530
Dotation financière sur les provisions pour risques et charges	(2 647 725)	(641 828)
AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	(1 110 336)	(1 393 034)
TOTAL	(7 535 293)	(3 302 461)

(1) Les intérêts sur comptes courants et prêts concernent principalement :
 -1,5 milliard de XAF de produits d'intérêts sur compte courant Setrag (1,9 milliard de XAF au 31 décembre 2017).
 -1,7 milliard de XAF de produits d'intérêts sur compte courant Metal Securities et Comilog Holding 1,1 milliard de XAF au 31 décembre 2017.
 -(2,7) milliards de XAF de charges d'intérêts sur emprunts (4,9) milliards de XAF au 31 décembre 2017.

(2) Sur l'exercice 2017, une opération d'augmentation de capital de Sodépal par incorporation des dettes financières envers Comilog a été réalisée pour un montant de 3,8 milliards de XAF. D'où une augmentation des titres de participations Sodépal pour 3,8 milliards de XAF et une diminution du compte courant pour le même montant.

(3) Les dividendes reçus pour 1,5 milliard de XAF au 31 décembre 2018 proviennent de l'entité Port Minéralier d'Owendo (PMO) versus 1,5 milliard de XAF sur l'exercice 2017.

NOTE 30 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS

	Déc. 2018	Déc. 2017
Dotations inhabituelles aux provisions (1)	(8 938 646)	(6 023 812)
Dotations inhabituelles aux provisions réglementées (2)	(112 924 198)	(93 732 780)
Reprises sur provisions réglementées (2)	5 246 036	5 025 860
Résultat de cession d'actifs	(160 878)	(1 990 360)
Autres charges ou produits inhabituels	5 084 796	(1 719 066)
Amortissement Compte Transitoire Syscohada (3)	(15 519 443)	-
TOTAL	(127 212 334)	(98 440 158)

(1) Les dotations inhabituelles aux provisions portent sur les comptes courants des filiales Maboumine à hauteur de 0,9 milliard de XAF et de Sodepal à hauteur de 0,9 milliard de XAF ainsi qu'à une dotation sur une créance envers la Caisse Nationale de Sécurité Sociale pour un montant de 7 milliards de XAF.

(2) Les provisions réglementées sont mouvementées conformément aux dispositions de l'article 21 de la Convention minière de Comilog et de l'article 42 du Code général des impôts. La dotation au 31 décembre

2018 porte sur la provision pour reconstitution du gisement (PRG) pour 111,2 milliards de XAF (92,3 milliards de XAF au 31 décembre 2017) et sur la provision pour le fonds de renouvellement du gros matériel (PFRGM) pour 1,7 milliard de XAF (1,4 milliard de XAF au 31 décembre 2017).

(3) Cette charge de 15,8 milliards de XAF correspond à l'amortissement du compte « 475-compte transitoire lié à la révision du SYSCOHADA » comme détaillé en Note 2 - B.1.

NOTE 31 – RÉPARTITION DU RÉSULTAT ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DES CINQ DERNIERS EXERCICES

NATURE DES INDICATIONS	EXERCICES CONCERNÉS				
	N	N-1	N-2	N-3	N-4
STRUCTURE DU CAPITAL À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE (2)					
Capital social	40 811 592 500	40 811 592 500	40 811 592 500	40 811 592 500	40 811 592 500
Actions ordinaires	2 332 091	2 332 091	2 332 091	2 332 091	2 332 091
Actions à dividendes prioritaires (A.D.P) sans droit de vote					
Actions, nouvelles à émettre					
– par conversion d'obligations					
– par exercice de droit de souscription					
OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE (3)					
Chiffre d'affaire hors taxes	742 088 565 109	636 418 496 579	360 141 920 834	308 183 388 781	339 409 351 785
Résultat des activités ordinaires (R.A.O hors dotations et reprises)	399 855 820 105	332 929 438 456	58 325 429 048	-28 714 836 009	89 165 787 332
Participation des travailleurs aux bénéfices	-	-	-	-	-
Impôt sur le résultat	96 644 230 385	74 763 062 313	14 330 402 798	515 770 552	10 548 552 898
Résultat net (4)	155 360 682 074	106 352 895 279	7 352 751 425	-42 802 769 037	-26 854 098 362
RÉSULTAT ET DIVIDENDES DISTRIBUÉS					
Résultat (5)	155 360 682 074	106 352 895 279	7 352 751 425	-42 802 769 037	-26 854 098 362
Dividende attribué à chaque action	-	45 604	-	-	-
PERSONNEL ET POLITIQUE SALARIALE					
Effectif moyen des travailleurs au cours de l'exercice (6)	1 892	1 960	1 943	1 980	1 839
Effectif moyen de personnel extérieur			-	-	-
Masse salariale distribuée au cours de l'exercice (7)	44 225 054 577	38 870 890 904	32 802 891 538	31 806 891 538	25 677 968 948
Avantages sociaux versés au cours de l'exercice (8)	8 050 236 939	8 384 632 067	7 661 078 937	7 287 003 412	7 140 743 660
(Sécurité sociale, œuvres sociales)					
Personnel extérieur facturé à l'entité (9)					

(1) y compris l'exercice dont les états financiers sont soumis à l'approbation de l'Assemblée

(2) Indication, en cas de libération partielle du capital, du montant du capital non appelé

(3) Les éléments de cette rubrique sont ceux figurant au compte de résultat

(4) Le résultat, lorsqu'il est négatif, doit être mis entre parenthèses

(5) L'exercice N correspond au dividende proposé du dernier exercice

(6) Personnel propre

(7) Total des comptes 661, 662, 663

(8) Total des comptes 664, 668

(9) Compte 667

NOTE 32 – PRODUCTION DE L'EXERCICE

Désignation du produit	Unité de quantité choisie	Production vendue dans le pays		Production vendue dans les autres pays de l'OHADA		Production vendue hors OHADA		Production immobilisée		Stock ouverture de l'exercice		Stock clôture de l'exercice	
		Quant.	Valeur	Quant.	Valeur	Quant.	Valeur	Quant.	Valeur	Quant.	Valeur	Quant.	Valeur
MMX	Tonne					2 685 236	451 316 982 672			167 296	5 355 928 973	188 465	3 888 026 280
F1-F2	Tonne					842 903	109 046 734 660			52 921	1 475 602 294	136 165	2 885 929 542
HM	Tonne					163 052	36 239 728 897			37 901	1 449 123 354	67 874	2 160 971 075
Agglo+Agglo F2	Tonne					482 694	104 737 684 865			40 621	3 181 557 820	15 035	1 027 586 296
Simn	Tonne					36 682	21 884 739 996			2 249	1 065 809 980	7 354	5 470 055 074
MN Metal	Tonne					8 733	11 253 102 249			633	497 188 797	625	1 637 050 318
FM						49 500	6 805 104 504						
NON VENTILÉ													
						4 268 800	741 284 077 843	-	-	301 621	13 025 211 218	415 518	17 069 618 585

NOTE 33 – ACHATS DESTINÉS À LA PRODUCTION

				Achats effectifs au cours de l'exercice				
Désignation des matières et produits	Unité de quantité choisie	Produit de l'État		Produits importés				Variation des stocks
				Achetés dans l'État		Achetés hors de l'État		
		Quant.	Valeur	Quant.	Valeur	Quant.	Valeur	(en valeur)
Achats de matières consommables	Cpte 604						58 769 522 382	
Achat énergie	Cpte 605200				7 632 415 359			
Fournitures d'entretien	Cpte 605X						15 532 400	
Variation de stocks	Cpte 603							-7 317 102 454
NON VENTILÉ								
TOTAL		-	-	-	7 632 415 359	-	58 785 054 782	-7 317 102 454

NOTE 34 – FICHE DE SYNTHÈSE DES PRINCIPAUX INDICATEURS FINANCIERS

(en Francs CFA)	Déc. 2018	Déc. 2017	Variation en %
ANALYSE DE L'ACTIVITÉ			
SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION			
Chiffre d'affaires	742 088 565 109	636 418 496 579	17%
Marge commerciale	-	-	-
Valeur ajoutée	450 234 409 664	391 977 319 949	15%
Excédent brut d'exploitation (E.B.E)	397 959 118 148	344 302 067 165	16%
Résultat d'exploitation	382 394 171 081	295 717 312 261	29%
Résultat financier	-751 023 043	-12 014 456 709	-94%
Résultat des activités ordinaires	381 643 148 038	283 702 855 552	35%
Résultats hors activités ordinaires	-129 638 235 579	-102 586 897 960	26%
Résultat net	155 360 682 074	106 352 895 279	46%
Détermination de la capacité d'autofinancement			
E.B.E	397 959 118 148	344 302 067 165	
+ Valeurs comptable des cessions courantes d'immobilisation (compte 654)	-	-	
- Produits des cessions courantes d'immobilisation (compte 754)	-	-	
- CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT D'EXPLOITATION	397 959 118 148	344 302 067 165	
+ Revenus financiers	7 123 026 795	7 698 522 289	
+ Gains de change	26 154 761 826	3 790 386 301	
+ Transferts de charges financières	-	-	
+ Produit HAO	7 319 382 938	-	
- Transfert de charges HAO	-	-	
- Frais financiers	-6 327 366 484	-12 618 876 875	
- Pertes de change	-25 053 720 180	-10 242 660 424	
- Participation	-	-	
- Impôts sur les résultats	-96 644 230 385	-74 763 062 313	
Capacité d'autofinancement globale (C.A.F.G.)	296 885 315 173	256 819 151 453	16%
- Distributions de dividendes opérées durant l'exercice	106 352 895 279	-	
Autofinancement	190 532 419 894	256 819 151 453	-26%
ANALYSE DE LA RENTABILITÉ			
Rentabilité économique = Résultat d'exploitation (a) / Capitaux propres + dettes financières	49%	47%	
Rentabilité financière = Résultat net / Capitaux propres	23%	20%	

(en Francs CFA)	Déc. 2018	Déc. 2017	Variation en %
ANALYSE DE LA STRUCTURE FINANCIÈRE			
Capitaux propre et ressources assimilées	684 537 607 730	527 851 441 724	30%
+ Dettes financières et autres ressources assimilées (b)	92 821 709 455	106 332 415 124	-13%
= Ressources stables	777 359 317 185	634 183 856 848	23%
- Actif immobilisé (b)	-347 874 964 652	-319 090 986 533	
FOND DE ROULEMENT (1)	429 484 352 533	315 092 870 315	
Actif circulant d'exploitation (b)	753 689 584 215	617 758 856 195	22%
- Passif circulant d'exploitation (b)	-309 669 345 145	-285 589 552 597	8%
= Besoin de financement d'exploitation (2)	444 020 239 070	332 169 303 598	34%
+ Actif circulant HAO (b)	-	-	
- Passif circulant (b)	-	-	
= Besoin de financement HAO (3)	-	-	
BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (4)=(2)+(3)	444 020 239 070	332 169 303 598	
TRÉSORERIE NETTE (5)=(1)-(4)	-14 535 886 537	-17 076 433 283	34%
CONTRÔLE : TRÉSORERIE NETTE - (TRÉSORERIE - ACTIF) - (TRÉSORERIE-PASSIF)			
ANALYSE DE LA VARIATION DE LA TRÉSORERIE			
Flux de trésorerie des activités opérationnelles	185 034 379 701	52 426 317 397	
- Flux de trésorerie des activités d'investissement	-54 026 271 014	-24 428 060 716	
+ Flux de trésorerie des activités de financement	-128 465 761 941	-33 534 505 679	
= VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE DE LA PÉRIODE	2 542 346 746	-5 536 248 998	
ANALYSE DE LA VARIATION DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET			
Endettement financier brut (dettes financières + Trésorerie - passif)	45 790 117 131	68 296 671 599	
- Trésorerie - actif	-2 346 145 448	-763 764 313	
= ENDETTEMENT FINANCIER NET	48 136 262 579	69 060 435 912	

NOTE 35 – LISTE DES INFORMATIONS SOCIALES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIÉTALES

A. INFORMATIONS SOCIALES

RELATIONS SOCIALES

- **L'organisation du dialogue social** : s'articule autour de 4 acteurs principaux qui sont les organisations syndicales, les délégués du personnel, le CPCES et le CSST. Un séminaire sur les relations professionnelles a été organisé en 2018 pour clarifier et rappeler le périmètre d'action de chaque représentation.
- **Le bilan des accords collectifs** : 1 accord signé en 2018 sur l'élargissement de la prime panier aux postes P1 et P2 nonobstant les conditions réglementaires d'attribution.

SANTÉ ET SÉCURITÉ

- **Les conditions de santé au travail** :

La santé au travail : organisation des visites annuelles systématiques par le service de Santé au Travail, existence des infirmeries assurant les premiers soins au niveau de la ZI et de la zone dite vallée.

Le bilan des accords signés avec les organisations syndicales ou les représentations du personnel en matière de santé et sécurité au travail : la DRH assure le suivi du circuit patient au HMA, dans le cadre de l'accord sur l'amélioration des conditions de santé des salariés.

B. INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

La COMILOG SA est certifiée de la Norme ISO14001 Version 2015.

L'Environnement de la COMILOG est géré par un Service Environnement attaché à la Direction Générale.

Il y a eu des Formations de Gestion des Déchets, des formations sur la Présentation de la nouvelle Norme ISO14001 Version 2015.

La Norme ISO 14001 Version 2015 est le système qui donne des exigences en matière de Gestions Environnementales.

C. INFORMATIONS RELATIVES AUX ENGAGEMENTS SOCIÉTAUX EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

EN MATIÈRE DE SANTÉ :

- COMILOG accorde chaque année une subvention à l'Hôpital Marcel Abéké (60 lits, une maternité, un local de radiologie et une salle de déchoquage).
- Depuis le 1^{er} Août 2018, toute personne ayant une carte CNAMGS peut désormais se faire soigner à l'Hôpital Marcel Abéké.
- En 2018, COMILOG a réhabilité partiellement le Centre médical de Moanda.

EN MATIÈRE D'ÉDUCATION ET FORMATION :

- Subventions annuelles du groupe scolaire Henri Sylvoz. Près de 1 000 élèves de la maternelle à la terminale y sont accueillis.
- Réhabilitation et équipement des 7 établissements du primaire de la ville de Moanda (alimentation en eau, réfection des sanitaires, électrification des salles de classes, dotations de table bancs, dotation de photocopieurs avec contrat de maintenance...).
- Réhabilitation et équipement des 4 établissements du secondaire de la ville de Moanda (alimentation en eau, réfection des sanitaires, électrification des salles de classes, dotations de table bancs, équipement des salles multimédias, aménagement des plateaux sportifs et don des équipements...).
- Accompagnement via des dotations régulières des établissements publics d'enseignement de Moanda et d'Owendo. Contribution au budget de fonctionnement de l'École des Mines (capacité d'accueil de 126 étudiants).

EN MATIÈRE DE SPORT ET DIVERTISSEMENT

- Subvention, chaque année, accordée aux associations sportives Mangasport (football, boxe, judo, karaté, basketball, volleyball...).
- Contribution financière au Run In Masuku de Franceville.
- Participation depuis 13 ans au tour de cyclisme la Tropicale Amissa BONGO.
- Aménagement des plateaux sportifs dans les deux arrondissements de la commune de Moanda.
- Lancement d'une école de football (sport études à Moanda).

EN MATIÈRE D'INFRASTRUCTURES ET VOIRIES

- Réhabilitation du principal axe routier de Moanda ;
- Reprofilage des voies secondaires de la ville de Moanda ;
- Accompagnement dans la gestion de la décharge de la ville Moanda (mise à disposition d'un bull reformé dont la maintenance sera à la charge de la COMILOG).

SOUTIEN AUX PARTIES PRENANTES

- En 2018, installation d'une pompe électrique au village Ndjangatebe ;
- Installation de trois pompes électriques au village Djoutou ;
- Réhabilitation de l'éclairage public en priorisant l'énergie solaire ;
- Dotation de matériel informatique aux administrations locales ;
- Réfection de certains bâtiments administratifs de la localité ;
- Aménagement de zones agricoles et accompagnement des coopératives agricoles (matériels + fonds de roulement + un véhicule).

NOTE 36 – EXPOSITION AUX RISQUES DE CHANGE

Comilog protège son exposition aux variations de change. La position nette déclarée à fin décembre 2018 auprès de Metal Currencies (filiale de gestion de change du Groupe ERAMET) était de 148.164 millions USD pour un cours garanti de 1,1649 USD/EURO pour la partie résiduelle de 2018 non encore levée et de 403,0 millions USD pour un cours garanti de 1,2450 USD/EURO couvrant l'exercice 2018.

NOTE 37 – CONVENTION D'ÉTABLISSEMENT

Une convention d'établissement a été signée avec le Gouvernement Gabonais en octobre 2004 et ratifiée par le parlement du Gabon en 2005.

Cette Convention Minière dont la validité s'étend jusqu'en 2032 fixe les modalités administratives, économiques, financières, juridiques et fiscales de l'activité de la société ainsi que ses principaux engagements en matière environnementale et sociale.

RAPPORT D'AUDIT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

Aux Actionnaires de la société Comilog, S.A.,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport sur les états financiers relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2018, sur :

- l'audit des états financiers annuels de la société Comilog, S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- les vérifications spécifiques prévues par la loi et les autres informations.

I. Audit des états financiers annuels

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels de la société Comilog, S.A., comprenant le bilan au 31 décembre 2018, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie, ainsi que l'état annexé. Ces états financiers annuels présentent un total bilan de FCFA.980.743 millions et un bénéfice de FCFA.155.361 millions.

À notre avis, les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice, conformément aux règles et méthodes comptables édictées par l'Acte uniforme de l'OHADA portant organisation et harmonisation des comptabilités des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société COMILOG, S.A. conformément au Code de déontologie des professionnels comptables du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le Code de l'IESBA) et les règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessous, nous attirons votre attention sur la Note 2.B.1 de l'annexe aux états financiers relative au changement des principes, règles et méthodes comptables liée à l'application du SYSCOHADA révisé depuis le 1^{er} janvier 2018 ainsi que les impacts sur les soldes d'ouverture.

Responsabilité du conseil d'Administration relatives aux états financiers annuels.

Les états financiers annuels ont été établis et arrêtés par le Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation des états financiers conformément aux règles et méthodes comptables édictées par l'Acte uniforme de l'OHADA portant organisation et harmonisation des comptabilités des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers annuels, il incombe au Conseil d'Administration d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution alternative réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de la société.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels.

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers annuels sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe du présent rapport du commissaire aux comptes.

ANNEXE PORTANT RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS.

II. Vérifications spécifiques prévues par la loi et autres informations

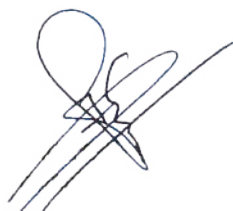
La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion.

Notre opinion sur les états financiers annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, notre responsabilité est, d'une part, de faire les vérifications spécifiques prévues par la loi, et ce faisant, de vérifier la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels, et de vérifier, dans tous leurs aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. D'autre part, notre responsabilité consiste également à lire les autres informations et, par conséquent, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise lors de l'audit, ou encore si les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués lors de nos vérifications spécifiques ou sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG
Libreville, le 25 mars 2019



Ludovic NGATSE
Expert-Comptable agréé
CEMAC EC146



Erik Watremez
Associé

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers annuels, y compris les informations fournies dans les états financiers annuels, et apprécions si les états financiers annuels, les opérations et événements les sous-jacents d'une manière telle qu'ils donnent une présentation sincère.

BUREAUX DES FILIALES COMILOG

DIRECTION GÉNÉRALE : DIRECTION MINE , C.I.M , C2M

Zone Industrielle de Moanda
BP 27/28 – Moanda (Gabon)
Tél. : (241) 01 66 10 00
Fax : (241) 01 66 11 57

DIRECTION FERROVIAIRE ET PORTUAIRE

Port Minéralier d'Owendo
BP 578 – Libreville (Gabon)
Tél. : (241) 01 70 65 97
Fax : (241) 01 70 64 08

REPRÉSENTATION

Boulevard de l'Indépendance
BP 578 – Libreville (Gabon)
Tél. : (241) 01 76 24 74
Fax : (241) 01 72 00 27

LA MINIÈRE DE LA MABOUNIÉ « MABOUMINE »

3 Quartiers
978, boulevard Quaben
BP 3883 – Libreville (Gabon)
Tél. : (241) 01 44 21 47
Fax : (241) 01 76 98 20

SETRAG

BP 578 – Libreville (Gabon)
Tél. : (241) 01 70 24 78
Fax : (241) 01 70 01 06

PORT MINÉRALIER D'OWENDO (PMO)

BP 578 – Libreville (Gabon)
Tél. : (241) 01 70 65 97
Fax : (241) 01 70 64 08

COMILOG INTERNATIONAL

10, Boulevard Grenelle
CS63205 75015 Paris
Tél : 33 (0) 1 53 91 24 00
Fax : 33 (0) 1 53 91 24 01

ERAMET COMILOG MANGANÈSE

10, Boulevard Grenelle
CS63205 75015 Paris
Tél : 33 (0) 1 53 91 24 00
Fax : 33 (0) 1 53 91 24 01

COMILOG FRANCE

10, Boulevard Grenelle
CS63205 75015 Paris
Tél : 33 (0) 1 53 91 24 00
Fax : 33 (0) 1 53 91 24 01

COMILOG DUNKERQUE

10, Boulevard Grenelle
CS63205 75015 Paris
Tél : 33 (0) 1 53 91 24 00
Fax : 33 (0) 1 53 91 24 01

USINE DE DUNKERQUE

Port 8898 – ZIP des Huttes
8898, route de Duvigneau
59820 Gravelines
Tél : 33 (0) 3 28 23 00 04
Fax : 33 (0) 3 28 23 46 33

GULF CHEMICAL & METALLURGICAL CORP. INC.

302 Midway Road
P.O. Box 2290
Freeport, Texas 77541
(États-Unis)
Tél : (1) 979 233 7882
Fax : (1) 979 233 7171

COMILOG ASIA COMILOG FAR EAST DEVELOPMENT LTD.

Unit 1402, Tower One,
Lippo center,
89 Queens Way,
Admiralty, Hong Kong
Tél : (852) 2529 3199
Fax : (852) 2527 8747



www.eramet-comilog.com/

